

Feu de forêt La Motte (83)

Mardi 26 juin 2007

Groupement Est - SDIS 83

LCol GROHIN Eric
Cdt FARCY Stéphane
Cdt PASQUINI Christophe
Cne MAURIN Loïc
Ltn DOSSETTI Florent

Ordre OPS FF Var

C.G.I

Analyse de la ZI

Situations tactiques

Difficultés d'accès

Cinétique du feu

Visualisation des actions

Évacuation des campings

Revue de presse



Ordre opérationnel Feux Forêts



Extrait Chapitre II

Principes généraux de mise en œuvre des moyens de secours et de lutte

◆ **Actions prioritaires**

Les actions des services chargés de la lutte sont par ordre de priorité :

- La mise en sécurité des personnes qui ne peuvent se mettre à l'abri dans des constructions en maçonnerie (campeurs notamment),
- L'arrêt du front de feu lorsque les conditions de sécurité, entre autres, sont remplies,



Extrait Chapitre II

Principes généraux de mise en œuvre des moyens de secours et de lutte

- La protection des habitations,
- Le cloisonnement des flancs (jalonnement),
- La fixation de l'arrière,
- L'extinction généralisée par noyage des lisières.

Il est important de préciser que la protection des habitations, qui est une des missions des SP, ne participe pas à la tactique de lutte.

Elle est rendue plus difficile, voire impossible, lorsque les terrains alentour ne sont pas débroussaillés réglementairement.



Conditions générales de l'intervention



Ambiance générale

Le 26 juin 2007

- ◆ Vent (dd/ff) : **Ouest / Nord Ouest, 60 à 80 km/h**
- ◆ Température : **28 °C**
- ◆ Hygrométrie : **25 %**
- ◆ Vitesse de propagation théorique annoncée : **505 m/h**
- ◆ Zone classée en **risques sévères**

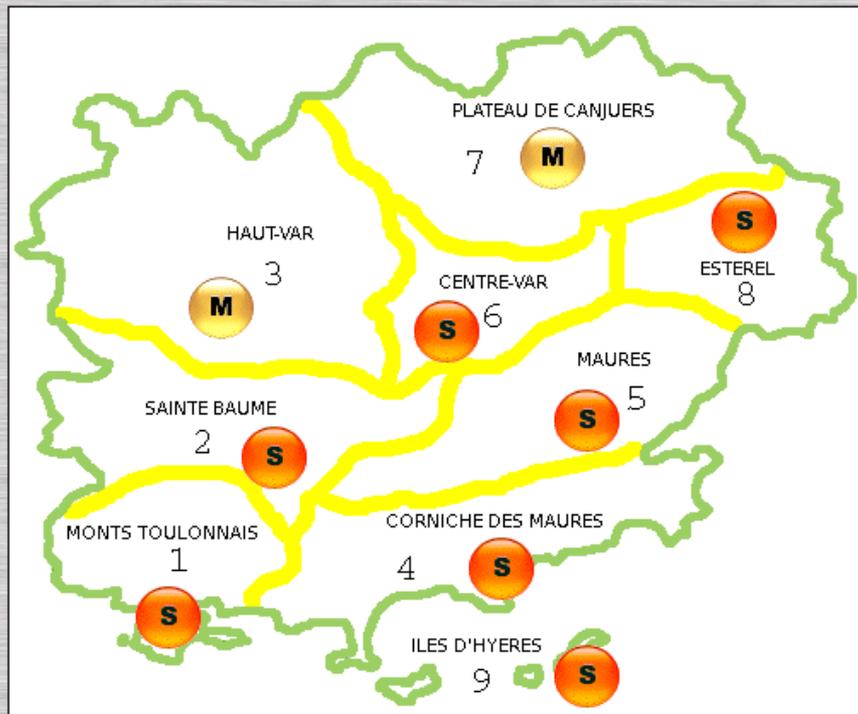


Carte des risques MTO du 26 juin 2007

Carte des risques feu de forêt

Heure : 10:00

	Exceptionnel	Très sévère	Sévère	Modéré	Léger	Faible
Z1			X			
Z2			X			
Z3				X		
Z4			X			
Z5			X			
Z6			X			
Z7				X		
Z8			X			
Z9			X			



Commentaires

Commentaires : effet de Foehn sur zones 6 et 8 ce mardi après-midi et soirée avec dans l'intérieur de ces zones des humidités parfois moins de 20 pour cent et des maximales de 30 degrés.

Météoflash vent n°51 en cours.



Déroulement des opérations

16 h 23

Départ Feu de Forêt commune « La Motte »
en LD44 B0.1

16 h 25

Premier message du Chef de Colonne
(en transit, position route CD25 / Bd de la Libération) :
« Panache important noirâtre en plein massif,
évolution rapide, je demande des renforts
terrestres, des moyens aériens nationaux et
l'attribution d'un plan de fréquences »



Vision du départ de feux

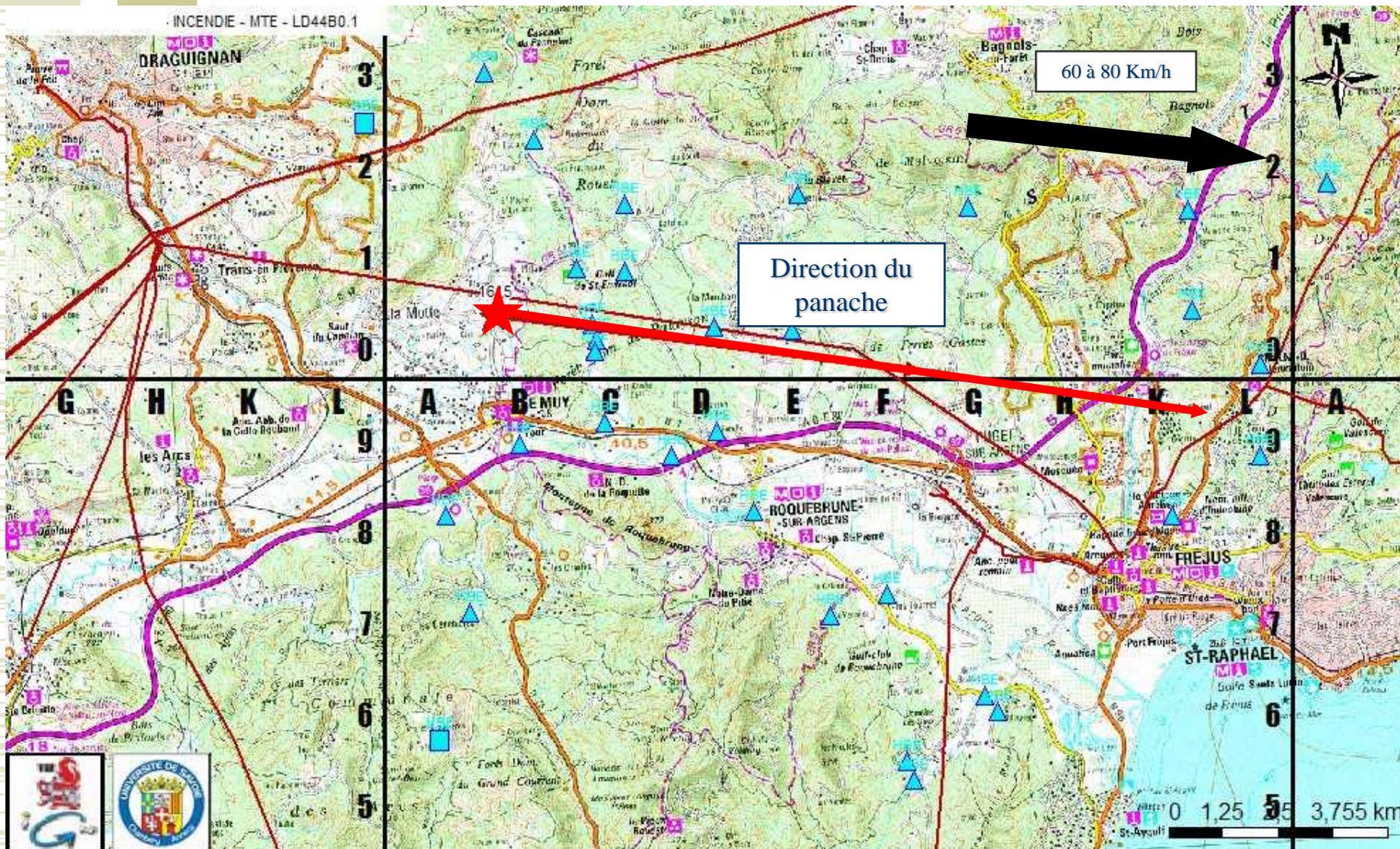


Analyse de la ZI



Analyse de la Zone d'Intervention

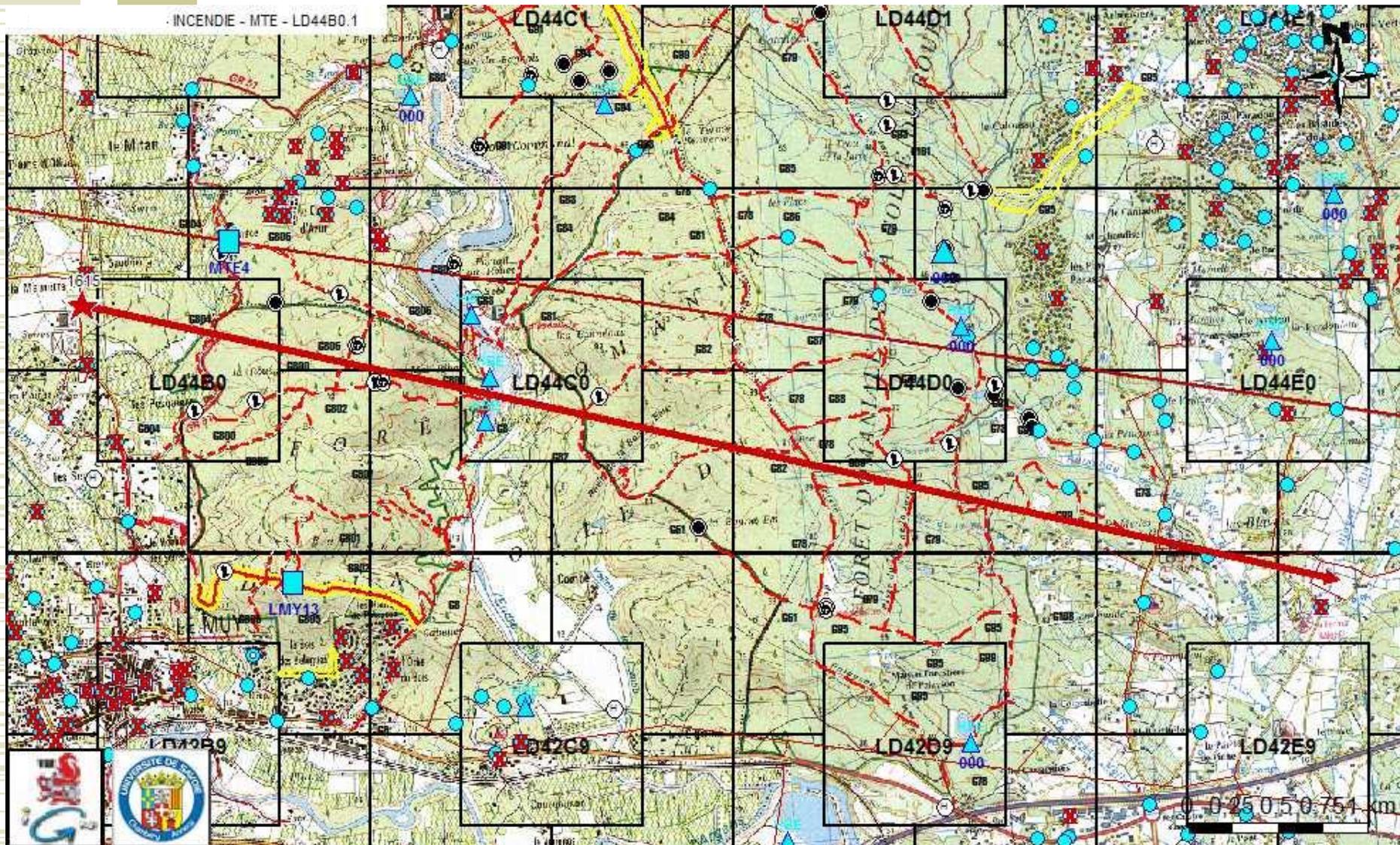
INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

Débroussaillage

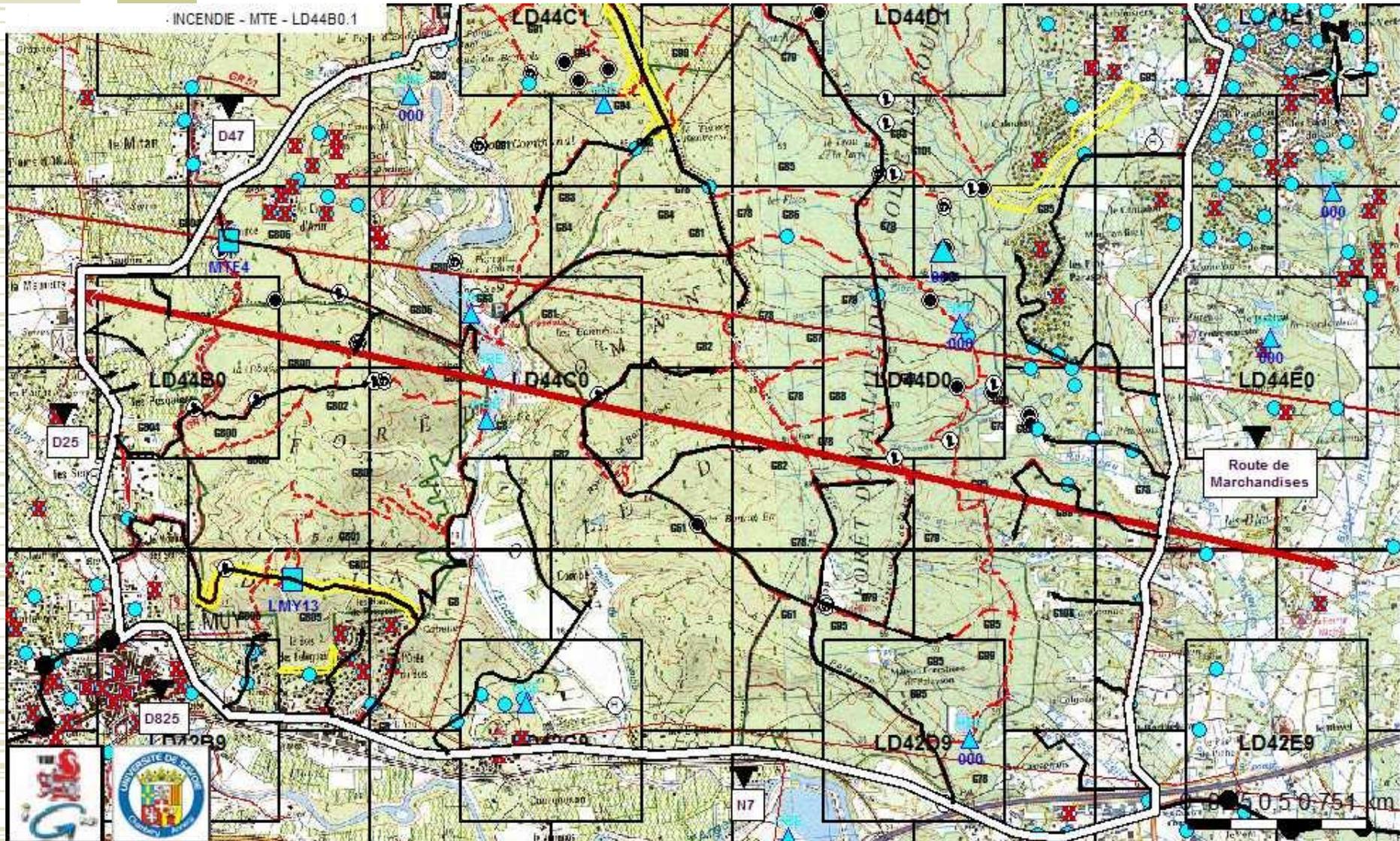
INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

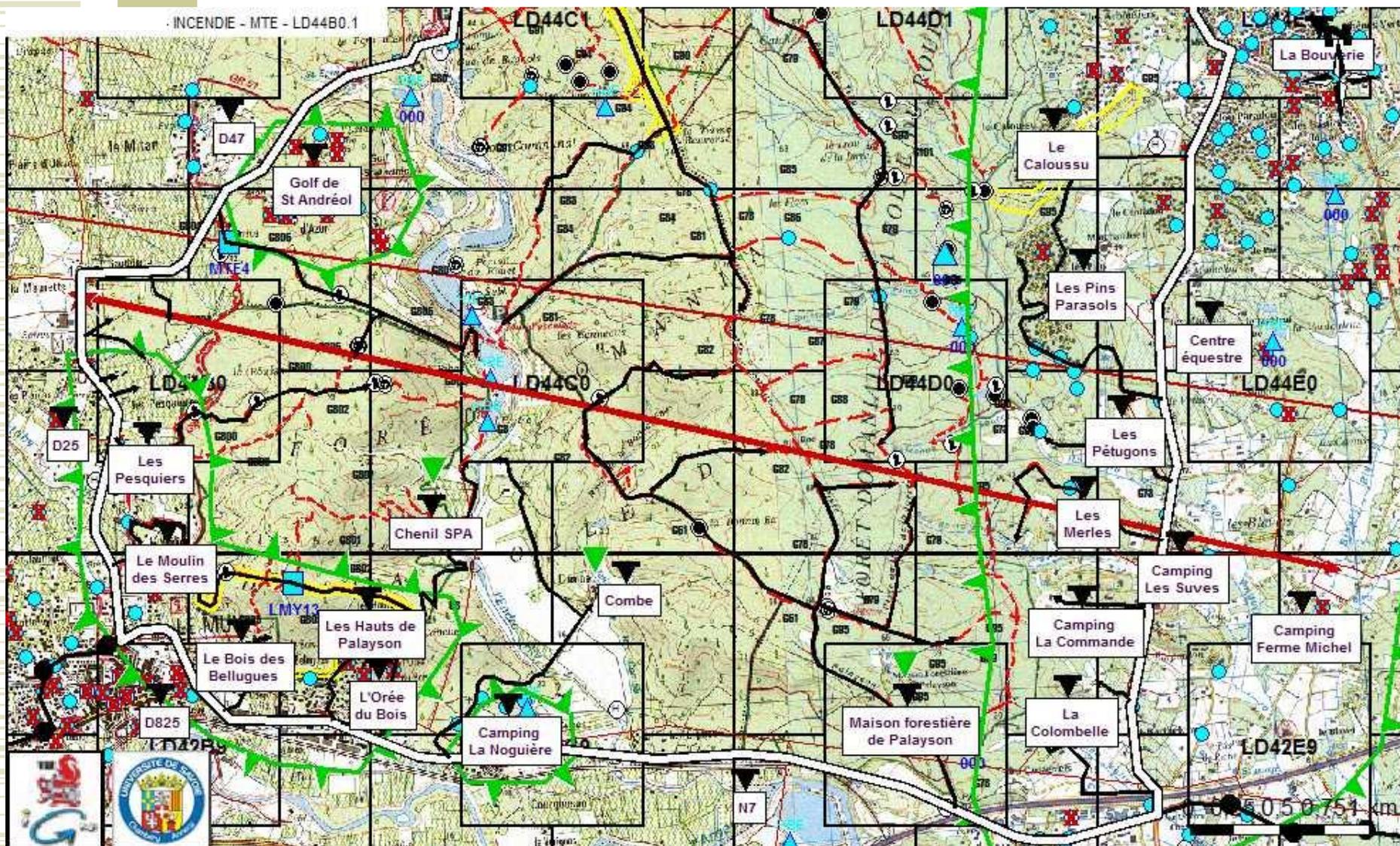
Accès

INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

Points sensibles



Analyse de la Zone d'Intervention

Golf de Saint-Andréol sur arrière flanc gauche

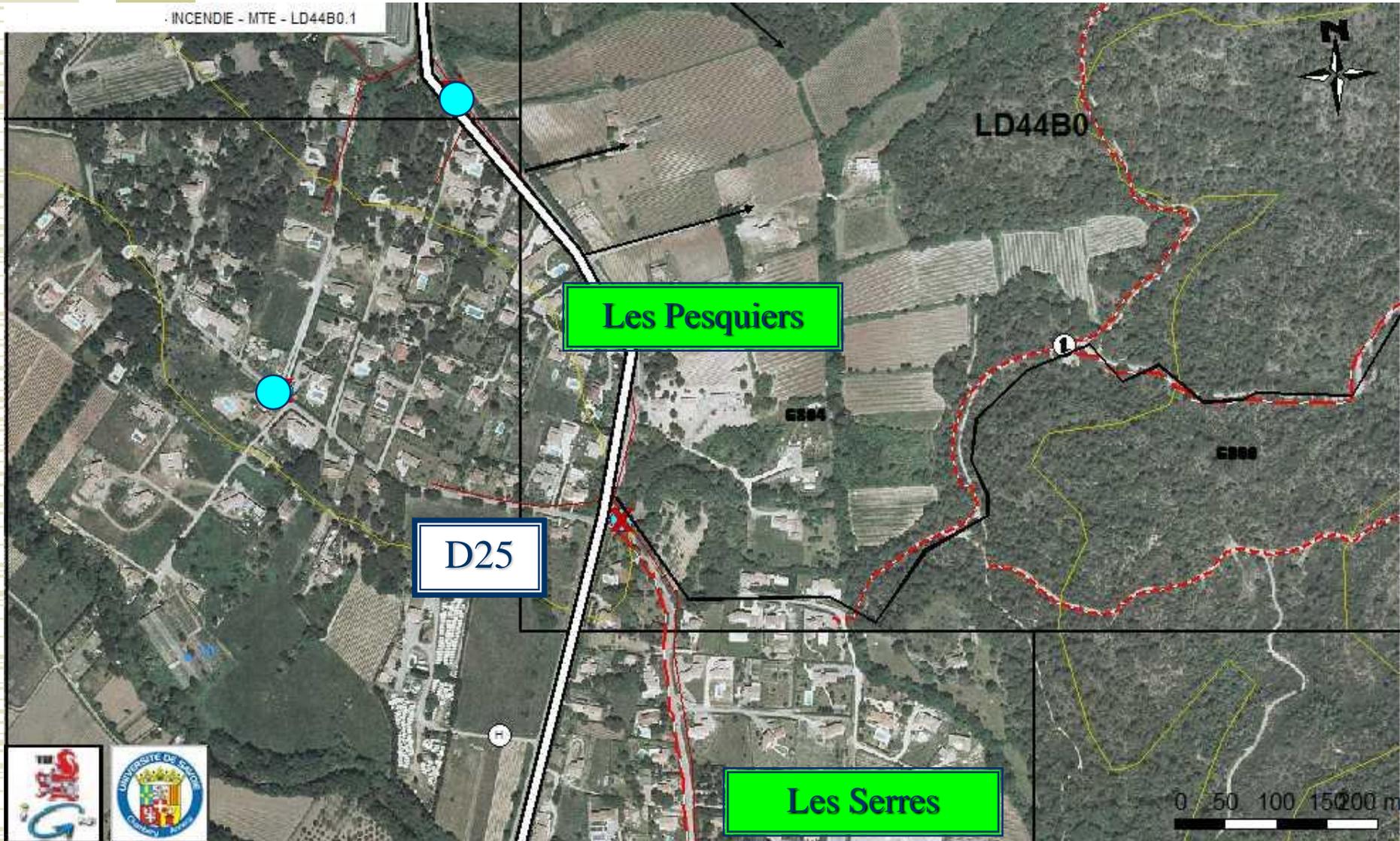
INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

Quartier arrière flanc droit

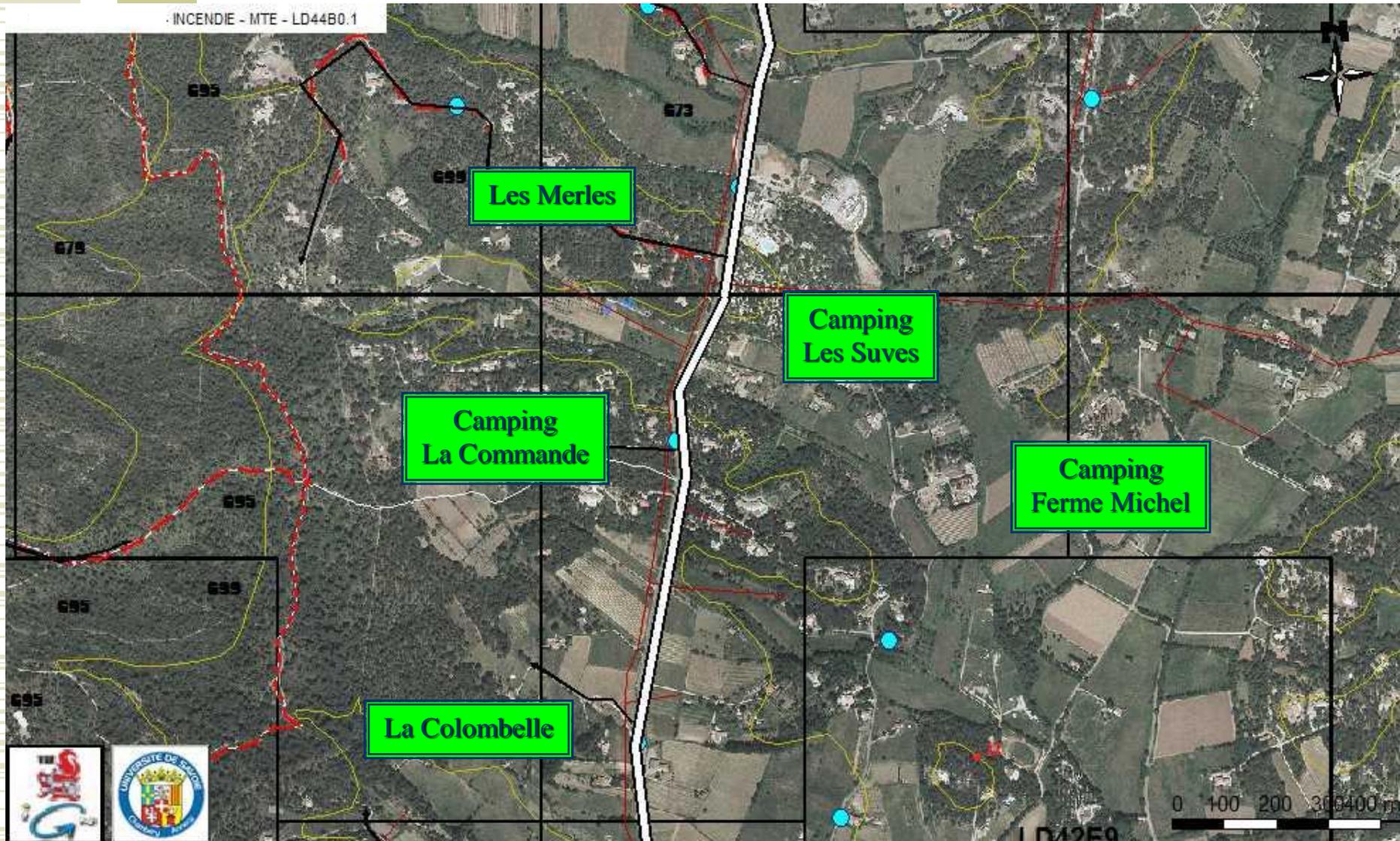
INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

Quartiers sur le secteur avant

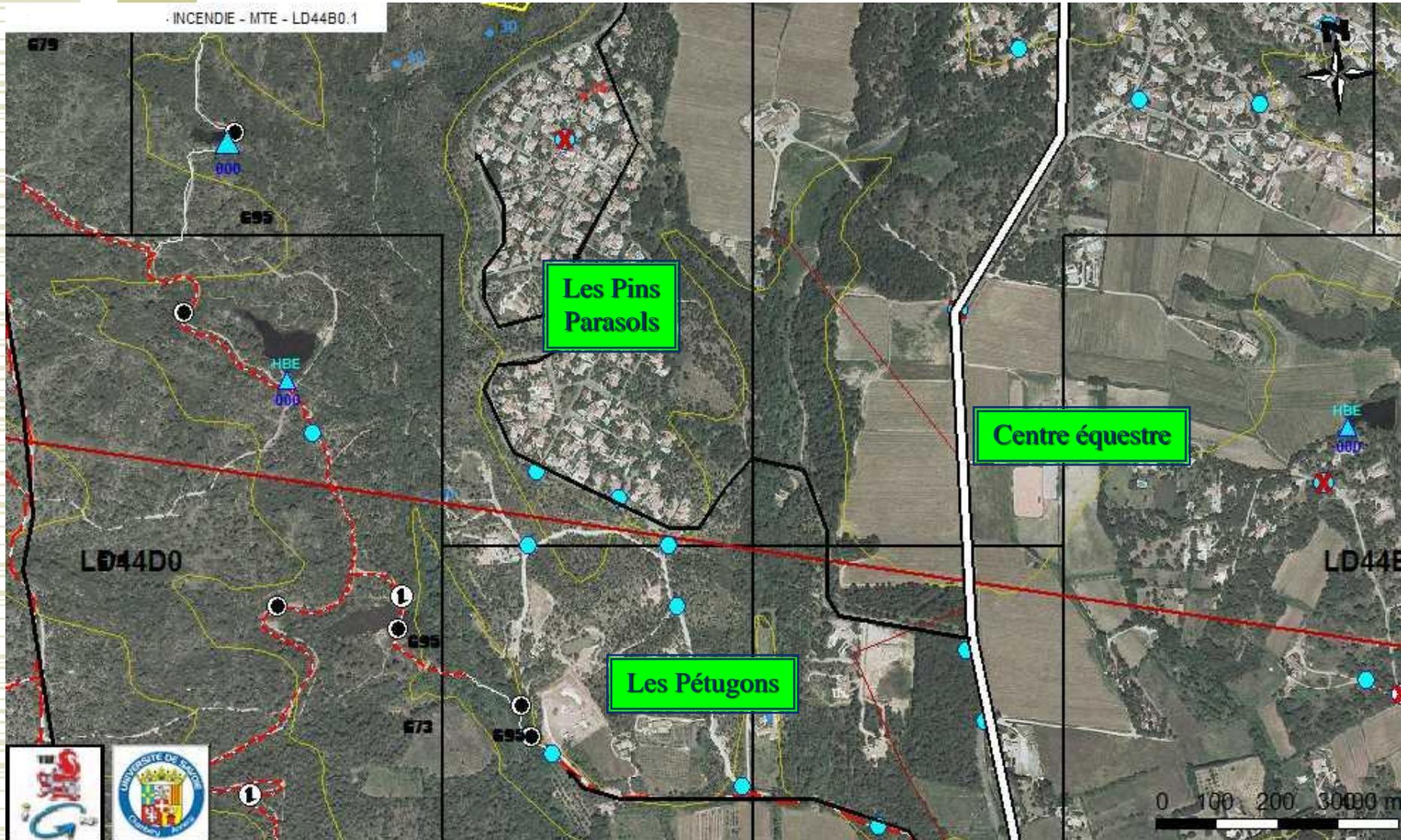
INCENDIE - MTE - LD44B0.1



Analyse de la Zone d'Intervention

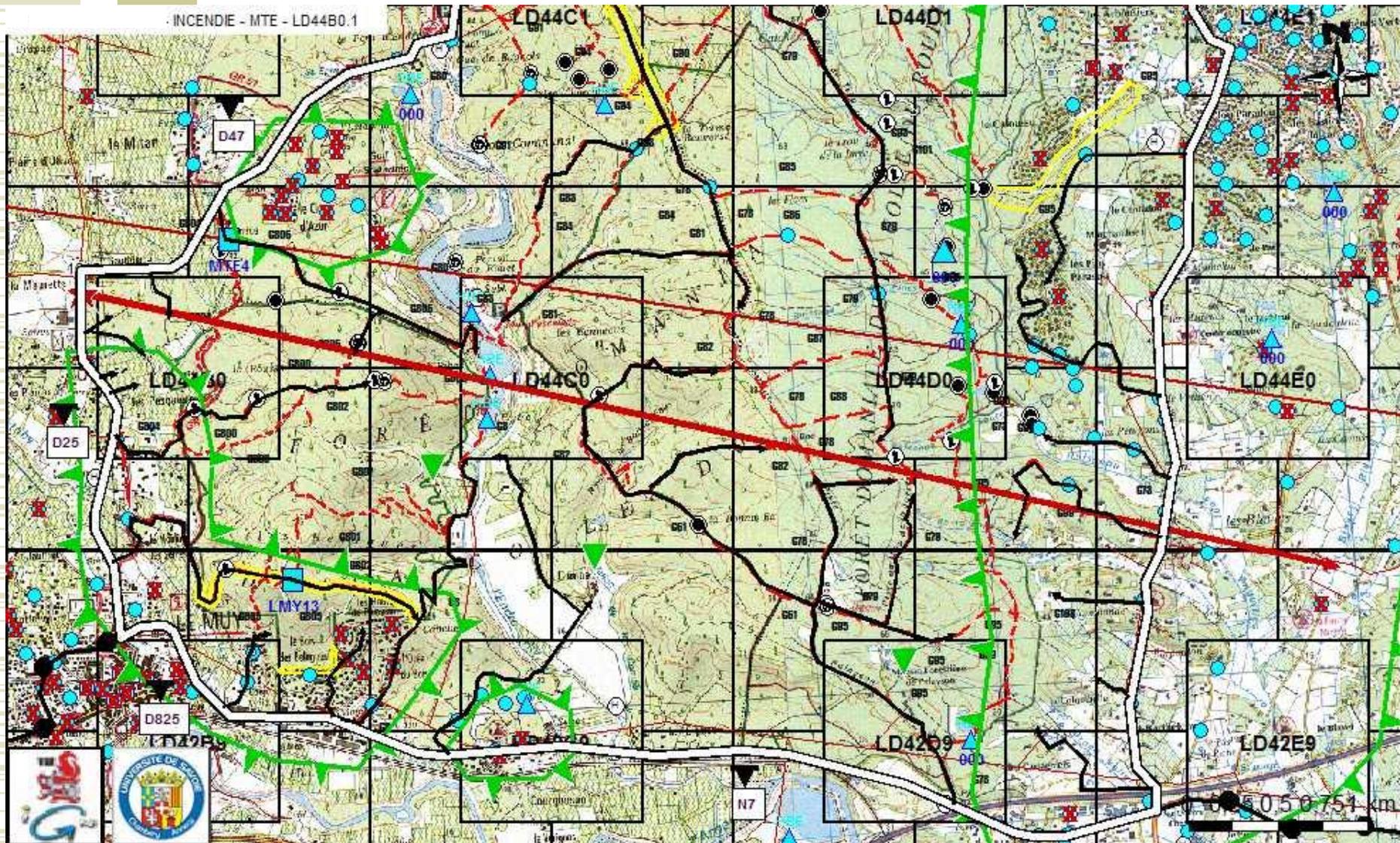
Quartiers sur le secteur avant

INCENDIE - MTE - LD44B0.1



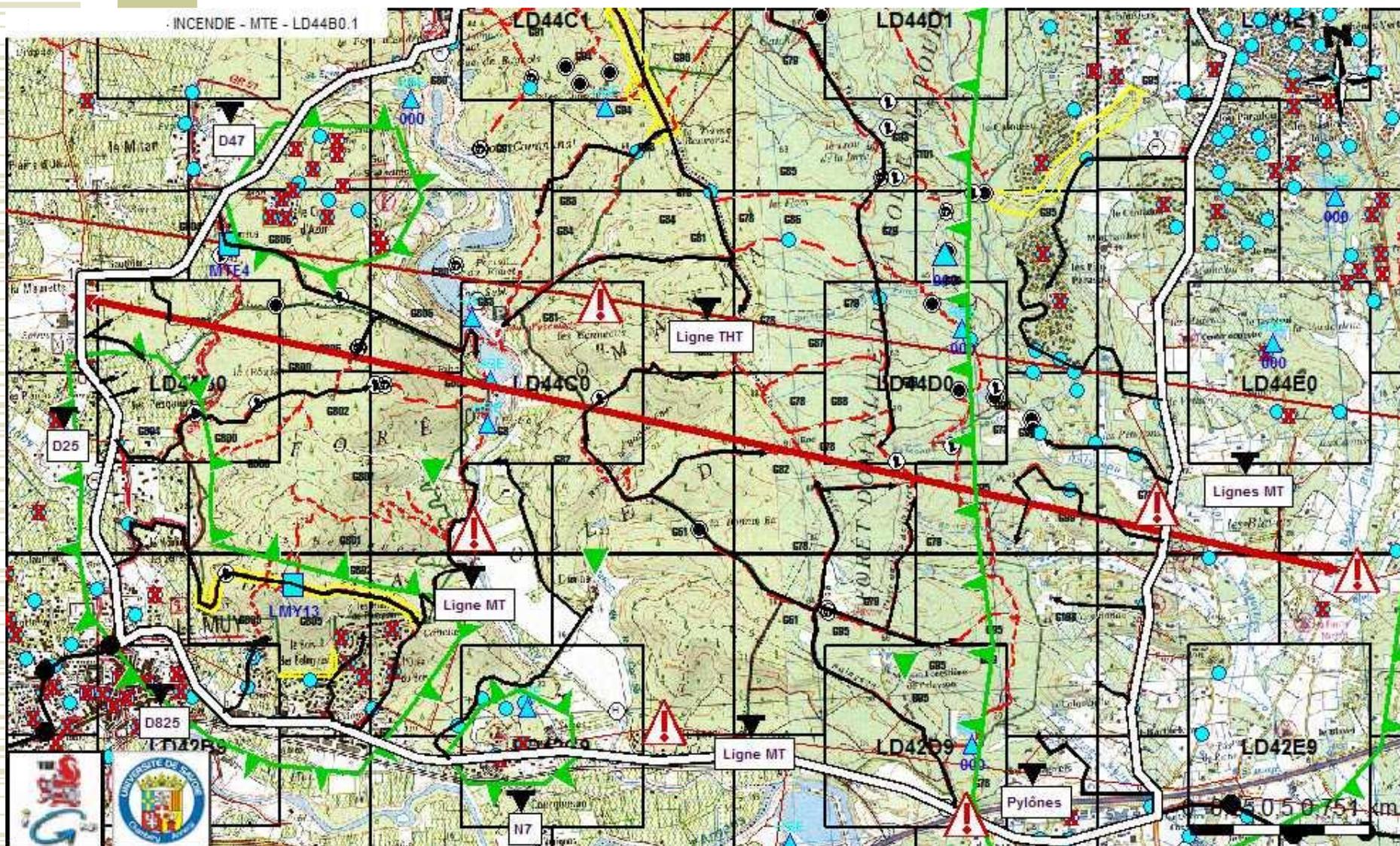
Analyse de la Zone d'Intervention

Points d'eau



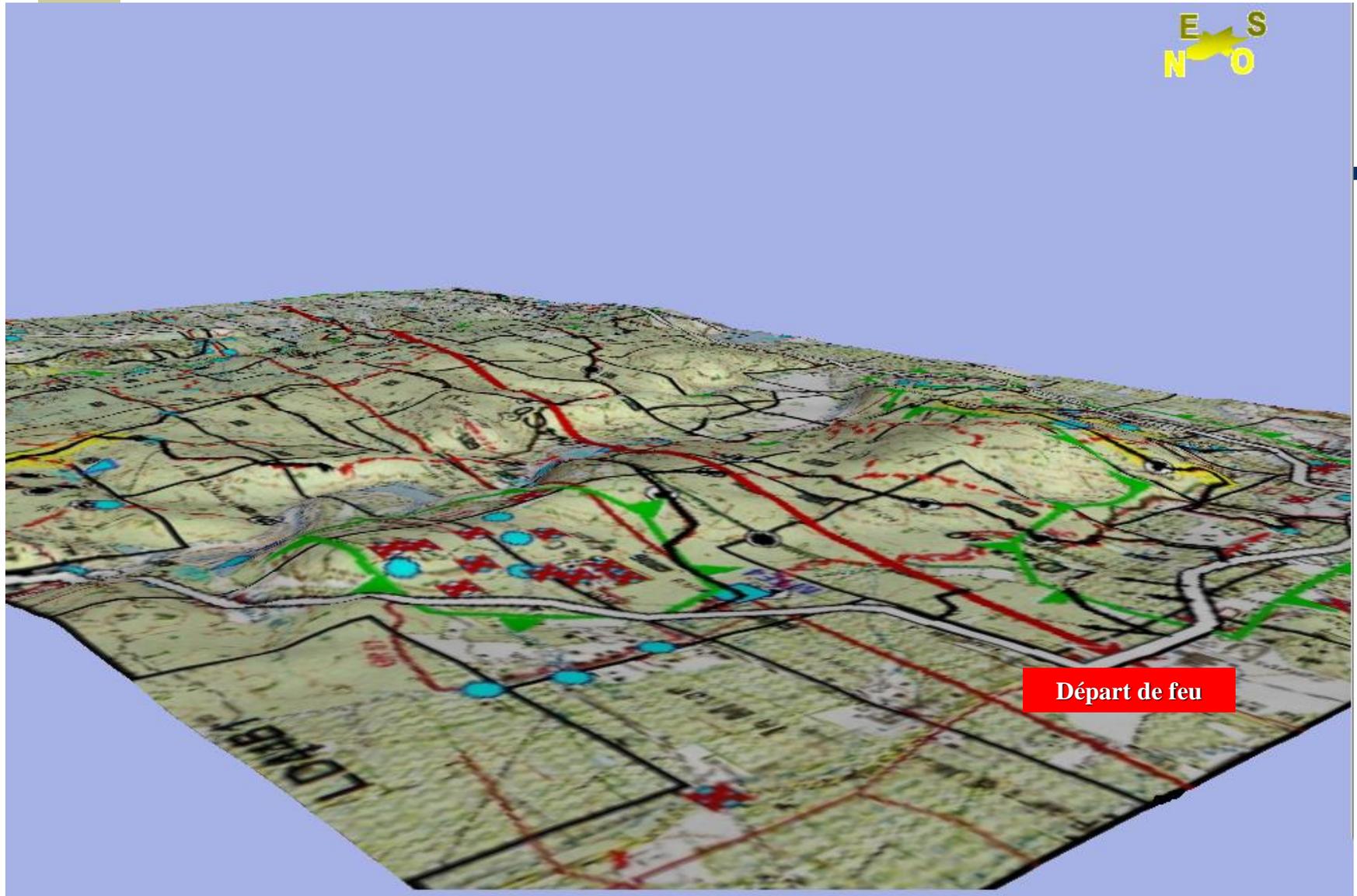
Analyse de la Zone d'Intervention

Obstacles



Analyse de la Zone d'Intervention

Vue 3D



Départ de feu



Analyse de la ZI (rédaction)

◆ VENT

- ◆ Vent d'Ouest / Nord Ouest soufflant à 60 Km/h avec rafales à 80 Km/h

◆ NIVELLEMENT

- ◆ **Départ de feu** : Bas côté de la D25 au Sud du rond point de la Maurette pour 100 mètres. Le feu grimpe sur le talus dominant la route. De nombreux badauds tentent de l'éteindre avec les pieds et autres objets sans succès.
- ◆ **Axe de propagation** : Terrain plat sur 500 m puis légèrement ascendant sur 1Km environ avant de redescendre dans le lit de l'Endre. Une fois l'Endre traversée, le terrain reprend une pente ascendante dans la forêt domaniale de la Colle du Rouet avant de redescendre en direction de nombreux points sensibles.
- ◆ **Flanc droit** : Pente ascendante depuis le Bois des Bellugues avec élargissement du flanc en direction de nombreux points sensibles.
- ◆ **Flanc gauche** : Le nivellement est identique à celui de l'axe de propagation avec élargissement du flanc dans la forêt domaniale de la Colle du Rouet.



Analyse de la ZI (rédaction)

◆ VEGETATION

- ◆ **Départ du feu** : elle est constituée principalement de pins parasols (de 5 à 8 mètres de hauteur) et de broussailles à essences particulièrement volatiles et inflammables.
- ◆ **Flancs gauche et droit** : elle est dense et de type mixte (broussailles, pins parasols et chênes verts).

Analyse de la ZI : Planimétrie

◆ Voies de communications :

■ Accès principaux :

- Par l'Est : Autoroute A8 jusqu'à la sortie « Puget sur Argens » puis RN7 en direction du Muy.
- Par l'Ouest : Autoroute A8 jusqu'à la sortie « Le Muy » puis RN7 en direction de Fréjus.

■ Rocades :

- Arrière : D25 direction Callas.
- Flanc droit : RN7 entre le rond point « des quatre chemins » et l'intersection avec la D825.
- Flanc gauche : D47 du rond point de la Maurette jusqu'à intersection avec la route des « Marchandises ».
- Avant : Route des « Marchandises » en direction de la « Bouverie » jusqu'à l'intersection de la D47 au Nord.



Analyse de la ZI : Planimétrie (suite)

■ Pénétrantes :

● Flanc droit (du départ de feu vers la tête) :

- ◆ 2 pistes non classées au Sud du départ pour 200 mètres.
- ◆ Chemins d'accès aux quartiers des « Pesquiers » et des « Serres ».
- ◆ Pistes DFCI G800, G802, G805 et G8 (en direction du chenil).
- ◆ Chemin d'accès au lieu-dit « Combe »
- ◆ Piste DFCI G61 puis G82
- ◆ Piste de Palayson (G78)
- ◆ Piste DFCI G95 et piste du Trou de la Jarre en direction du Nord.

● Flanc gauche (du départ de feu vers la tête) :

- ◆ 1 piste non classée à l'Est du rond point des « Maurettes » pour 300 mètres.
- ◆ Pistes DFCI de la Rimade, G804, G806 (contournement du golf de Saint-Andréol) et G802.
- ◆ Piste de Palayson (G78) puis pistes DFCI G83, G82 et G81.
- ◆ Piste du Trou de la Jarre en direction du Sud.

● Avant du feu :

- ◆ Chemins d'accès aux quartiers de « La Commande », des « Merles », des « Pétugons » et des « Pins Parasols ».

Analyse de la ZI : Planimétrie (suite)

◆ POINTS D'EAU

- ◆ Baie de Fréjus - Saint Raphaël à 3 minutes pour les ABE.
- ◆ Nombreux points d'eau pour le remplissage des HBE (Rabinon, La Roquette, Lac de l'Aréna, Lac de l'Endre...)
- ◆ 1 citerne DFCI sur le flanc droit (LMY13) et 1 sur le flanc gauche (MTE04).
- ◆ Présence de cuvettes d'eau naturelles dans la forêt domaniale de la Colle du Rouet.
- ◆ Hydrants :
 - Nombreux hydrants sur l'ensemble des rocades ainsi qu'au niveau des points sensibles (sauf ceux isolés).
 - 7 poteaux incendie sur l'avant flanc gauche en plein massif.
 - Aucun hydrant dans la forêt domaniale entre l'Endre et les quartiers à l'avant du feu.



Analyse de la ZI : Planimétrie (suite)

◆ POINTS SENSIBLES

- Le feu progressant dans la forêt domaniale de la Colle du Rouet, il menace à court et à moyen termes les points sensibles suivants :
 - ◆ Flanc gauche : Golf de Saint-Andréol
 - ◆ Flanc droit (de l'origine à la tête) :
 - « Les Pesquiers », « Les Serres », « Le Bois des Bellugues », « Les Hauts de Palayson », « L'Orée du Bois », le camping de « La Noguière », un chenil de la SPA, « Combe » ainsi que d'autres habitations sans noms et la « maison forestière de Palayson ».
 - ◆ Avant (du Nord au Sud) :
 - « Le Caloussu », « Les Pins Parasols », « Les Pétugons », un centre équestre, « Les Merles », les campings « Les Suves », « La Commande » et « La Ferme Michel », « La Colombelle ».



Analyse de la ZI : Planimétrie (suite)

◆ DIVERS

- ◆ Présence d'une ligne HT orientée Nord Ouest / Sud Est au Nord du départ de feu pour 400 mètres (parallèle à l'axe théorique de propagation).
- ◆ Présence de lignes MT :
 - Sur le flanc droit le long de la RN7 orientée Est / Ouest et en direction du chenil de la SPA orientée Nord / Sud.
 - A l'avant du feu au niveau des différents quartiers.
- ◆ Présence de 2 pylônes au Sud Est du départ de feu pour environ 5,5 Km.



Analyse de la ZI (rédaction)

◆ CONCLUSION OPERATIONNELLE

+

- ◆ Norias courtes si présence d'HBE et d'ABE.
- ◆ Proximité de la sortie autoroute « Le Muy » en cas de demande de renforts départementaux et extra départementaux.
- ◆ Feu accessible à partir de la piste de Palayson.

-

- ◆ Ligne THT parallèle au chantier.
- ◆ Pas de GAAR au regard du classement du département en risque sévère.
- ◆ Sur flanc gauche : difficultés d'accès (pénétrantes peu praticables) et golf de Saint-Andréol directement menacé.
- ◆ Sur flanc droit : difficultés d'accès (pénétrantes peu praticables) et présence de nombreux points sensibles.
- ◆ Délais de transit longs sur les 2 flancs.
- ◆ Nombreux quartiers (La Bouverie) et campings dans l'axe de propagation.
- ◆ Déficit en cuves DFCI sur l'ensemble de la zone d'intervention.
- ◆ Végétation, sécheresse et force du vent propices à une propagation rapide.

- ◆ Deux actions prioritaires apparaissent :
 - Limiter l'élargissement du front de feu sur flanc droit (points sensibles).
 - Eviter que le feu n'atteignent le quartier de La Bouverie avec un large front.

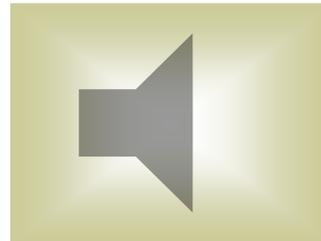


Situations tactiques

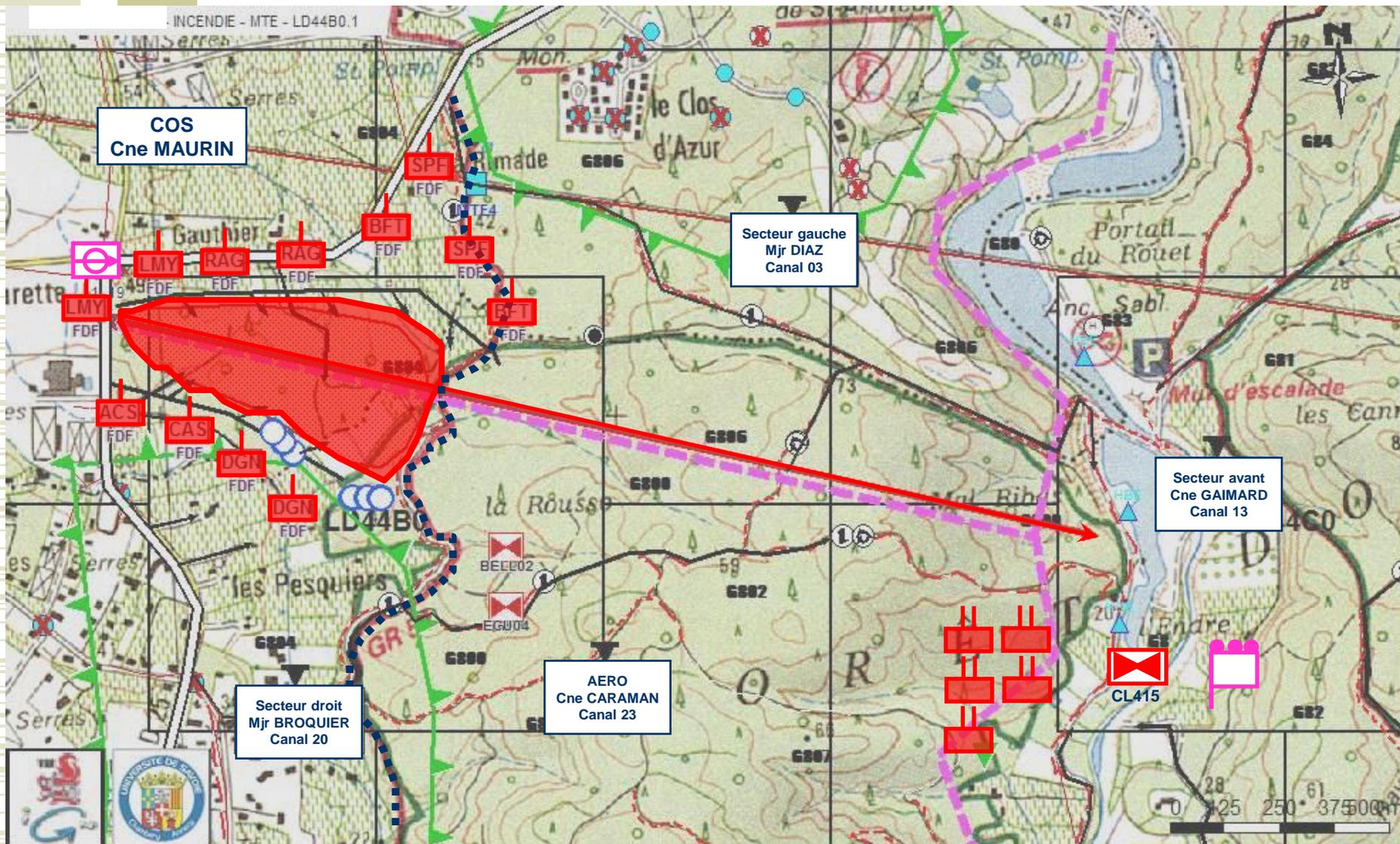


T + 30'

16 h 53 **Message de commandement du Chef de Colonne :**

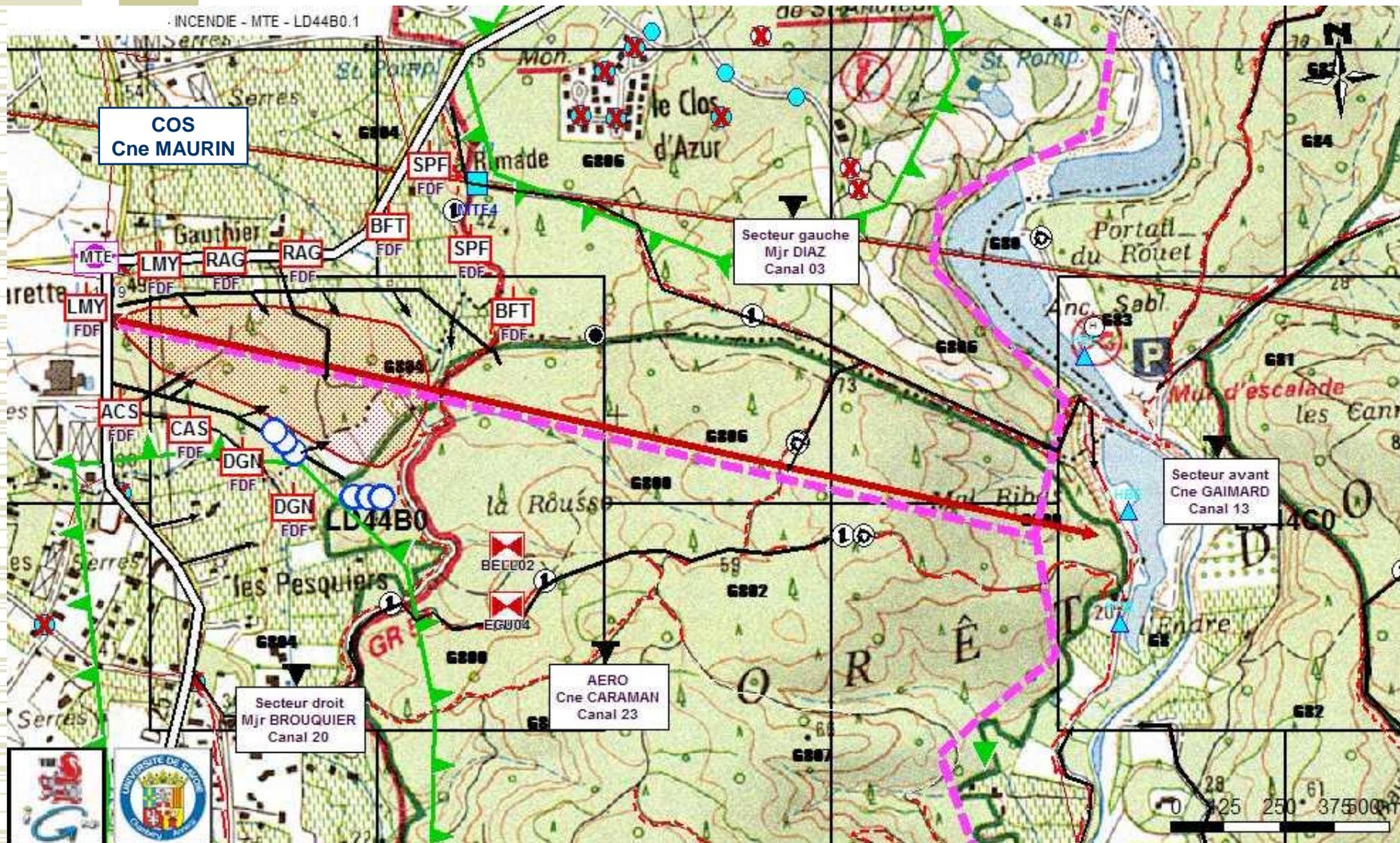


SITAC à T' + 30'



SITAC à T' + 30'

INCENDIE - MTE - LD44B0.1



SAOIELC à T + 30'

◆ Situation :

- Nous sommes confrontés à un violent feu de forêt ayant sauté la piste des Pesquiers, se développant sur une pente légèrement ascendante en direction de l'Est, ayant parcouru 5 ha.

◆ Anticipation :

- Je prévois :
 - ◆ un développement défavorable de l'incendie en direction de points sensibles sur le flanc gauche et à court terme les lotissements des « Bellugues » sur le flanc droit, se propageant à vive allure dans un massif fortement boisé.
 - ◆ L'arrivée du feu sur le quartier de la Bouverie dans 2h00.



SAOIELC à T + 30'

◆ Objectif :

- Nous devons éviter l'élargissement des flancs et stopper la progression du feu en direction de la Bouverie.

◆ Idée de manœuvre :

- Pour cela, nous allons procéder à des actions de jalonnements sur les flancs
- Renforcer l'action au sol par des largages des ABE
- Nous mènerons en parallèle des reconnaissances en avant du feu.



SAOIELC à T + 30'

◆ Exécution :

- **Mjr Brouquier** : Chef secteur droit (départ de feu jusqu'au lac de l'Endre) : avec l'équivalent d'un GIFF, vous stoppez la progression du feu en direction du Sud appuyé par les 2 HBE et les 3 ABE chargés en eau dès leur arrivée.
- **Mjr Diaz** : Chef secteur gauche (départ de feu jusqu'au Golf de Saint-Andréol) : avec l'équivalent de 2 GIFF vous stoppez la progression du feu en direction de la zone du golf appuyé 2 ABE chargés en RLT dès leur arrivée.
- **Cne Gaimard** : Chef secteur avant (à l'Est de l'Endre) : Vous effectuez des reconnaissances.
- **Cne Caraman** : Officier AERO : Faire effectuer les largages des ABE et HBE en sécurité.
- **Adc Zerarka** : Point de transit : Envoyer les GIFF en fonction des priorités du COS.



SAOIELC à T + 30'

◆ Logistique :

- Le PC de colonne est en cours d'installation sur l'intersection de la CD 25 et la CD 47.
- Un appui médical, logistique et mécanique s'y trouvera d'ici une heure.

◆ Commandement :

- Je reste au PC dans l'attente du Dragon et du chef de site
- Fréquence $\frac{1}{2}$ du chantier : canal 12. Fréquence $\frac{1}{2}$ du PT : canal 22
- Fréquence $\frac{3}{4}$:
 - Secteur Gauche : **03**
 - Secteur Droit : **20**
 - Secteur Avant : **13**
- Fréquence Air / Sol : canal 23
- Sécurité maximale lors de l'engagement du personnel
- Vous me rendrez compte des difficultés rencontrées



CODIS 83	68
-----------------	-----------

ECU 04

BELL 02

08	Point de transit
22	

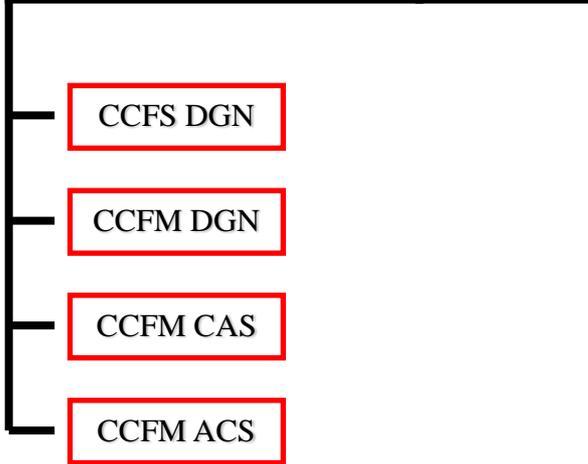
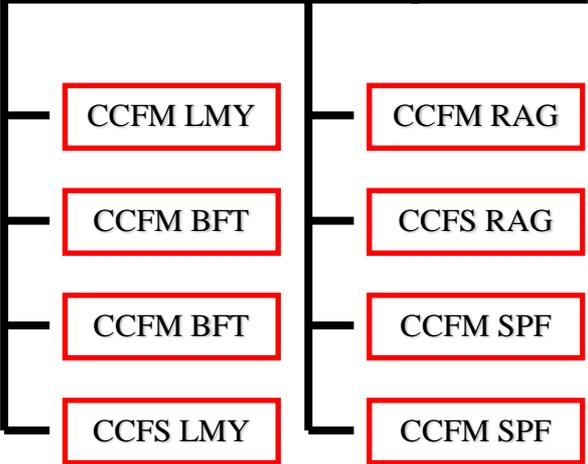
08	PC COS	68
22		12

AERO	23
Cne CARAMAN	12

Secteur gauche	12
Mjr DIAZ	03

Secteur avant	12
Cne GAIMARD	13

Secteur droit	12
Mjr BROUQUIER	20





T' + 1 h 15

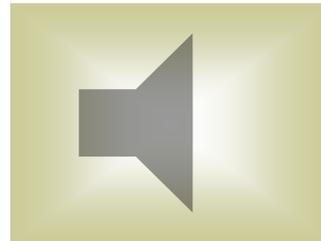
■ **Arrivée du chef de site**



Point de situation : T + 1 h 15

18 h 00

Message de commandement du Chef de Site :



SITAC à T + 1 h 15

- INCENDIE - MTE - LD44B0.1

COS
Lcl GROHIN

Secteur gauche
Cne SICARD
Canal 03

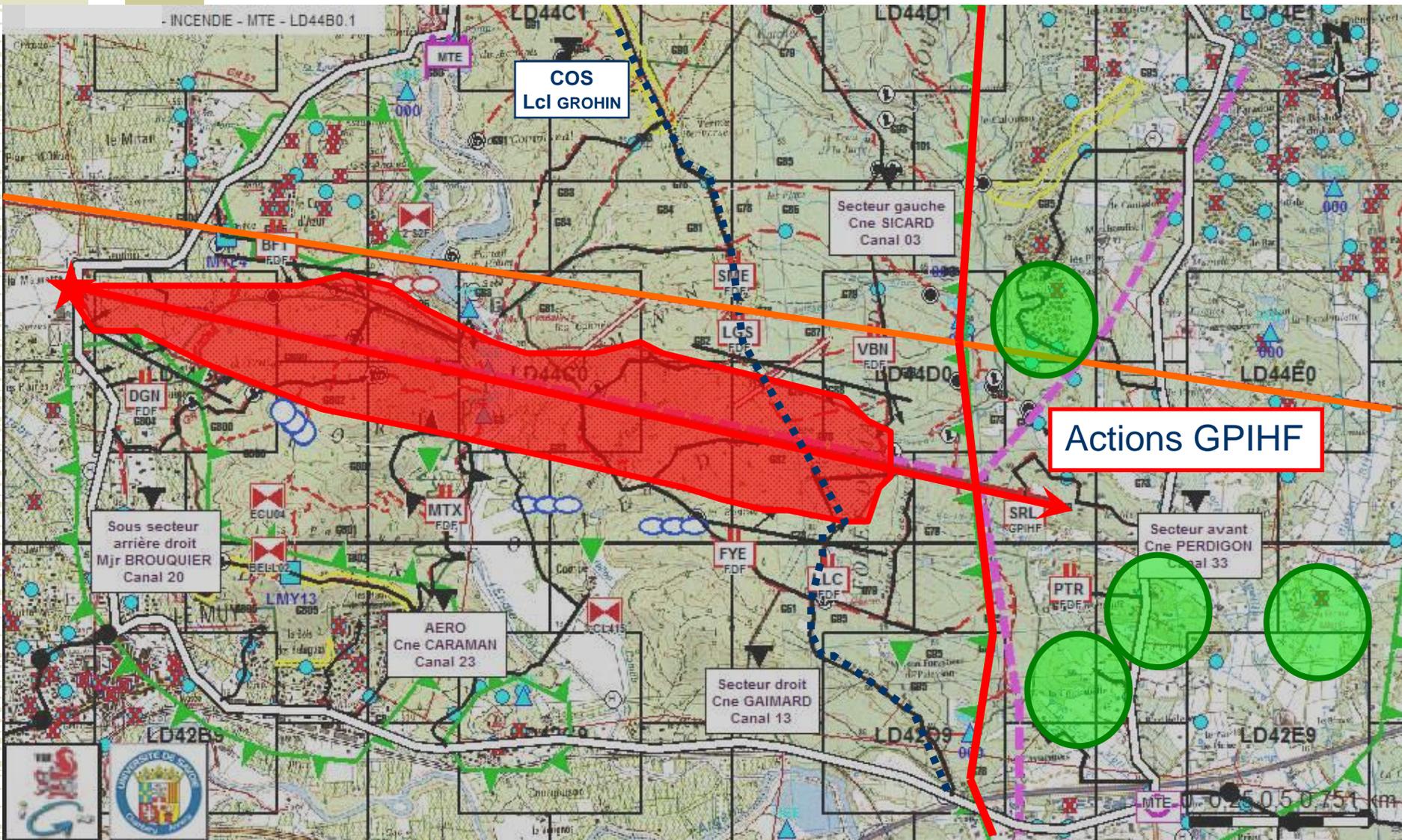
Actions GPIHF

Sous secteur
arrière droit
Mjr BROUQUIER
Canal 20

AERO
Cne CARAMAN
Canal 23

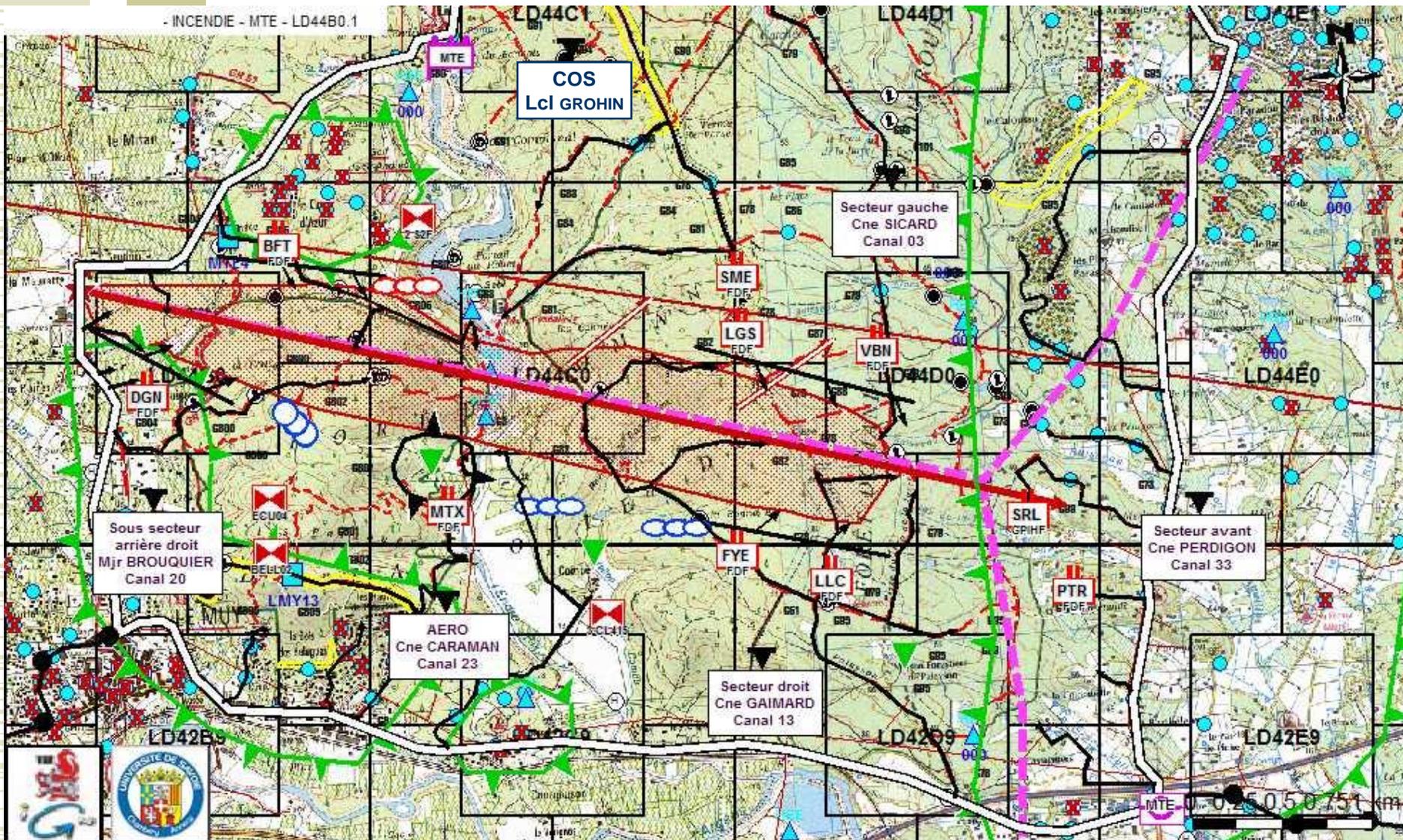
Secteur droit
Cne GAIMARD
Canal 13

Secteur avant
Cne PERDIGON
Canal 33



SITAC à T + 1 h 15

- INCENDIE - MTE - LD44B0.1



SAOIELC

◆ Situation :

Ampleur

- Sur les communes du Muy et de Roquebrune, un feu attisé par un vent de secteur Ouest a déjà parcouru près de 250 à 300 ha tout en se dirigeant vers les quartiers de la Bouverie.
- Le feu est très rapide, long de 4,5 km et large de 500m
- Il vient de franchir la piste DFCI G 78 (piste de Palayson).
- Dans 30 minutes le feu va toucher les premiers lotissements.
- Risque de sautes au delà de la route des marchandises.
- Évacuation des campings situés dans l'axe du feu
- Confinement des lotissements situés dans l'axe du front de feu

Points particuliers

- La coupure de la ligne THT va toucher l'agglomération de Fréjus/St Raphaël et rend indisponible le pélicandrome du Luc pour les Trackers.



SAOIELC

◆ Situation :

Actions
et
moyens
engagés

- Sur les flancs G et D ont lieu actuellement des actions de reconnaissances et de jalonnement
- Sur l'avant, le feu se dirige vers les lotissements « Le Caloussu », « Les Pins Parasols », « Les Pétugons », « Les Merles », les campings « Les Suves », « La Commande » et « La Ferme Michel », « La Colombelle ». Reconnaissances en cours.
- La ligne d'appui sur la piste de Palayson a été inefficace.
- Sont engagés actuellement :
 - 9 GIFF + 1 GPIHF
 - 3 CL 415 + 2 S2F + 2 HBE
- Je dispose de 7 GIFF , 3 GPIHF en transit, d'ici 10' de 1 DASH 8 et 2 S2F et dans 30' de 4 CL 415 supplémentaires et de Icare.



SAOIELC

◆ Anticipation :

Prévisions
À T + 2 h

• D'ici 1 heure, le feu aura atteint les quartiers résidentiels de la Bouverie et dans 2 heures le camping de l'Oasis.

Moyens
demandés

- J'ai fait la demande de :
 - ◆ 3 colonnes FdF
 - ◆ Porteurs d'eau
 - ◆ Échelons sanitaires, mécanique, logistiques et les BULL du Conseil général et de l'UIISC07
 - ◆ GIR de l'UIISC07

Missions
associées

- Missions à venir :
 - ◆ Renforcer le secteur avant et assurer la défense des points sensibles au moyen de 3 GPIHF et de 5 GIFF.
 - ◆ Déplacer le point de transit à l'intersection de la RN7 et route des marchandises.
 - ◆ Évacuer les campings des « Suves », « la Ferme Michel » et de la « Commande »
 - ◆ Assurer l'information et la mise en sécurité des personnes par confinement dans les habitations.
 - ◆ Poursuivre les reconnaissances.



SAOIELC

◆ Objectif :

- Nous devons stopper le feu à « La Bouverie » en protégeant les points sensibles.

◆ Idée de manœuvre :

- Pour cela, nous établirons des défenses de points sensibles sur l'avant du feu.
- Nous limiterons les reprises sur l'arrière du feu.
- Nous poursuivons les actions de jalonnement sur le flanc droit difficile d'accès.
- Nous poursuivons les actions de jalonnement sur le flanc gauche en s'appuyant sur la ligne d'appui effectuée au retardant.
- Créer des sous-secteurs sur les flancs vu la longueur du chantier



SAOIELC

◆ Exécution :

● Chef de secteur GAUCHE, Cne SICARD :

- ◆ **Limite secteur** : Départ du feu, Golf de « Saint-Andréol », « Les Pins Parasols ».
- ◆ **A disposition pour sous-secteur arrière gauche** :
 - Chef de colonne 06.2
- ◆ **Missions** :
 - Jalonner l'avant flanc gauche en soutien au RLT
 - Éviter les reprises sur l'arrière gauche
- ◆ **Moyens** :
 - 1 colonne, 6 GIFF, 2 DASH et 4 S2F
- ◆ **Fréquence 1/2 chantier : 12**
- ◆ **Fréquence 3/4 : 03**
- ◆ **Fréquence pour le sous secteur : 11**





Milieu flanc gauche



Arrivée du front de feu sur l'avant flanc gauche



Avant flanc gauche, dans le front de flammes sur la piste de Palayson

SAOIELC

◆ Exécution :

● Chef de secteur **DROIT**, Cne **GAIMARD** :

- ◆ **Limite secteur** : Départ du feu, « La Combe », « La Colombelle ».
- ◆ **A disposition pour sous-secteur arrière droit** :
 - Major BROUQUIER
- ◆ **Missions** :
 - Jalonner le flanc droit avec ouverture de pistes par les Bull
 - Éviter les reprises sur l'arrière gauche
- ◆ **Moyens** :
 - 1 Colonne FDF, 8 GIFF, GIR UIISC7, 7 CL 415, 2 HBE.
- ◆ **Fréquence 1/2 chantier** : 12
- ◆ **Fréquence 3/4** : 13
- ◆ **Fréquence sous-secteur** : 33



Flanc droit vu de la route nationale 7





Front de flamme arrivant sur la piste de Palayson

SAOIELC

◆ Exécution :

- **Chef de secteur AVANT, Cne PERDIGON :**

- ◆ **Limite secteur :** De « Caloussu » à « La Colombelle ».

- ◆ **Missions :**

- Protéger les points sensibles isolés et rassurer les habitants avec consignes de confinement

- ◆ **Moyens :**

- 1 Colonne FDF, 5 GIFF, 4 GPIHF, 1 groupe incendie

- ◆ **Fréquence $\frac{1}{2}$ chantier : 12**

- ◆ **Fréquence $\frac{3}{4}$: 33**





Arrivée du front de feu au niveau des Pétugons



Quartier « Les Merles »

SAOIELC

◆ Exécution :

■ AERO, Cne CARAMAN :

● Missions :

- ◆ Coordonner l'action des moyens aériens en relation avec les chefs de secteurs (8 CL415 sur FD, 2 DASH8 et 4 S2F sur FG et 2 HBE sur l'arrière).
- ◆ S'assurer de la mise en sécurité des personnels.

● Moyens :

- ◆ Flanc gauche : 2 DASH 8, 4 S2F
- ◆ Flanc droit : 8 CL 415
- ◆ Arrière : 2 HBE (BELL 02, écureuil 04)

● Consignes particulières :

- ◆ Arrivée d'Icare
- ◆ Présence maintenue de l'hélicoptère de commandement sur le site
- ◆ Nuit aéronautique prévue à : 21 h 10

◆ **Fréquence 1/2 chantier : 12**

Fréquence : Air / Sol : 23





Largage CL 415 sur le flanc droit



Largage CL 415 sur le flanc droit

SAOIELC

◆ Logistique :

- **Carburant** : Station Total (Le Muy, RN7 direction Les Arcs)
- **Technique** :
 - Réserve de mouillant et de petit matériel à proximité du PC
- **Mécanique** :
 - Réserve pneumatiques et unité mécanique en cours d'installation à proximité du PC
- **Médical** :
 - VRMTT, VSABTT et médecin sapeur-pompier
- **Alimentation** :
 - Constitution d'un stock de bouteilles d'eau et distribution sur le terrain par les CCFF
 - Préparation d'un panier repas par les mairies pour le soir



SAOIELC

◆ Commandement :

- Je prends « **COS La Motte** »
- Fréquence ½ chantier : **12**
- Le PC de site est activé sur la CD 47 à proximité du Pont de l'Endre
- Je vous demande de faire respecter la tenue et les règles d'engagement de sécurité de vos personnels
- Fréquence ½ point de transit : **32**
- La fréquence sécurité **08** est veillée par le PC



Missions services extérieurs

◆ Gendarmerie :

- ◆ Sécurisation de la zone
- ◆ Coupure des axes routiers dans le périmètre du feu
- ◆ Évacuation des campings désignés
- ◆ Confinement des lotissements désignés
- ◆ Aide aux renseignements sur « La Bouverie »
- ◆ Escorte du bull du Conseil Général et des renforts SP depuis le péage de Puget sur Argens

◆ CCFF :

- ◆ Soutien logistique en liaison avec l'officier MOYENS / LOG
- ◆ Guidage des renforts



Missions services extérieurs

◆ Conseil Général :

- ◆ Reconnaissance et préparation d'ouvrages de liaisons

◆ ONF / DDAF :

- ◆ Recueil de renseignements et comparaison du contour de feu

◆ Médias :

- ◆ Mise en place d'un officier presse (Mjr JOVER)
- ◆ Préparation d'un point presse d'ici 1 heure



Relations avec les autorités

- ◆ **Présence sur les lieux du DOS : Sous-Préfet de Draguignan ainsi que des Maires de la Motte, du Muy et de Roquebrune sur Argens**

- ◆ **Demande rapide et précise du CODIS, d'informations au profit du COZ**

- ◆ **Parquet :**
 - Activation de l'équipe pluridisciplinaire d'investigation sur les origines d'incendie de forêts



Organisation du PC

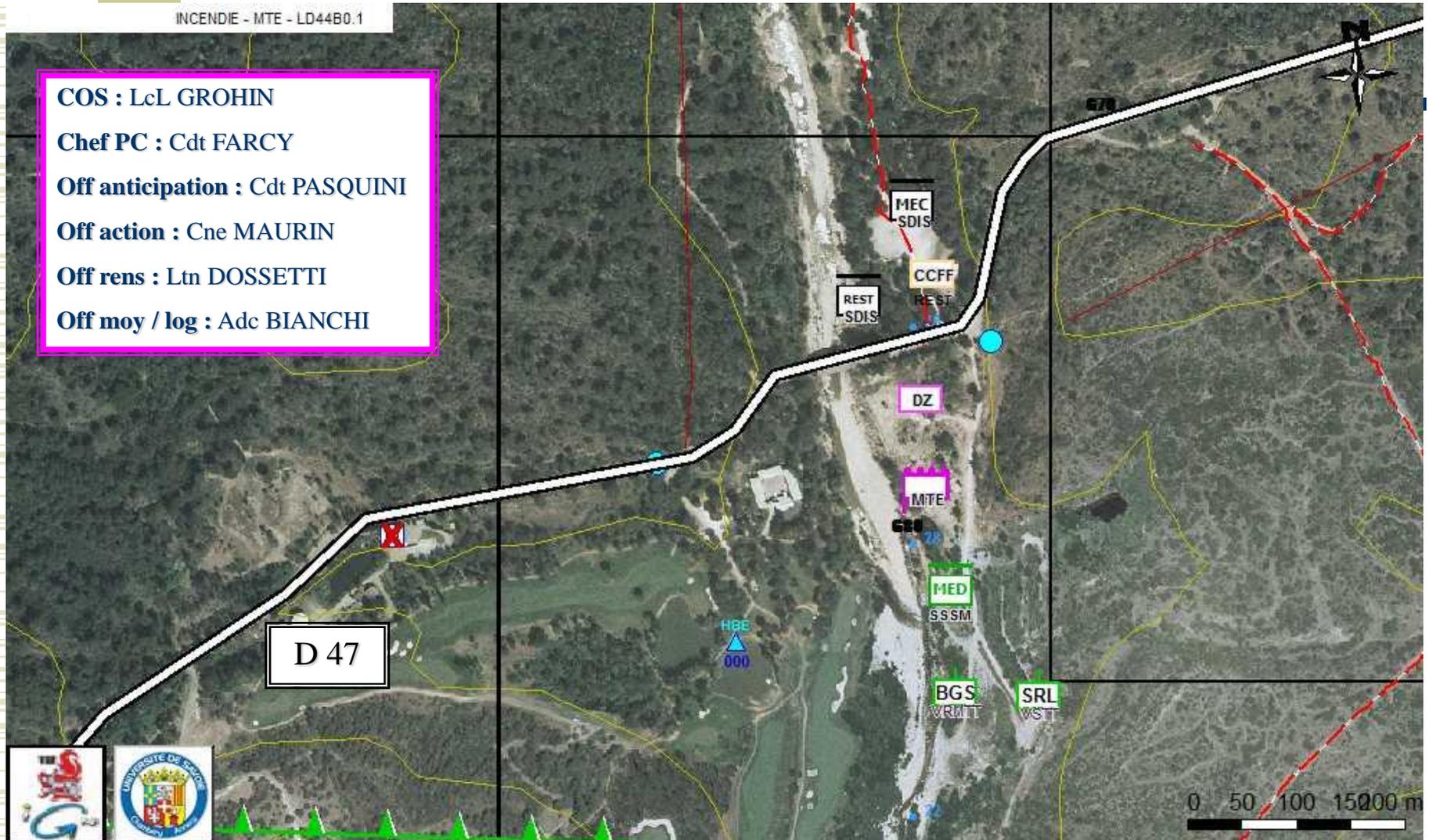
- ◆ **Configuration en PC 5 fonctions**
- ◆ **Utilisation optimale du logiciel Asphodèle :**
 - ◆ SITAC informatisée sur cartographie numérique
 - ◆ Envoi réguliers des données par carte GPRS au CODIS
 - ◆ Anticipation facilitée par outils informatique (ortho photos, vue 3D, couches virtuelles DFCI...)
- ◆ **Aménagement d'une DZ à proximité immédiate**
- ◆ **Reconnaissance aérienne régulière par l'officier RENS avec mise à jour de la SITAC**

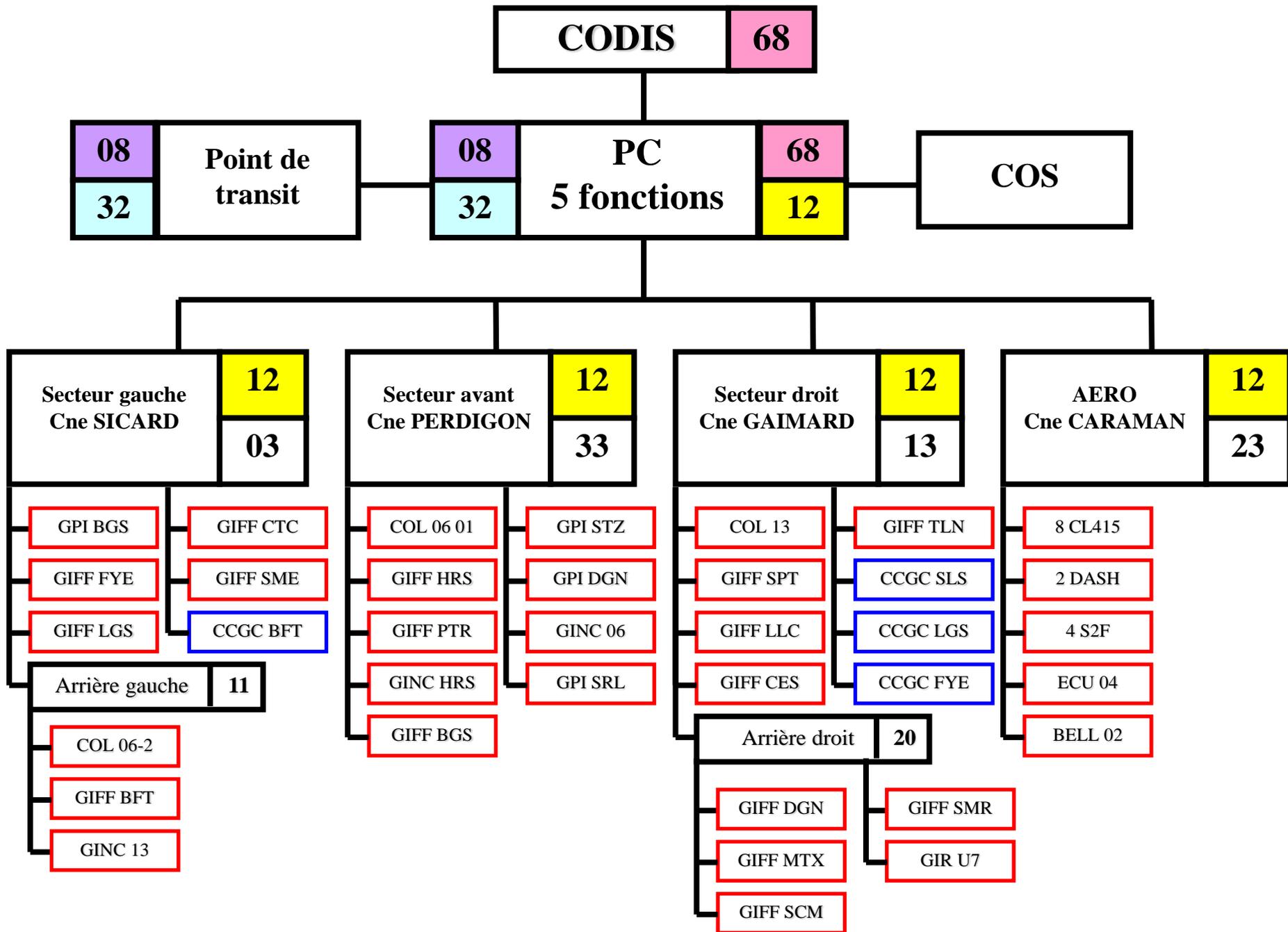


Implantation du PC

INCENDIE - MTE - LD44B0.1

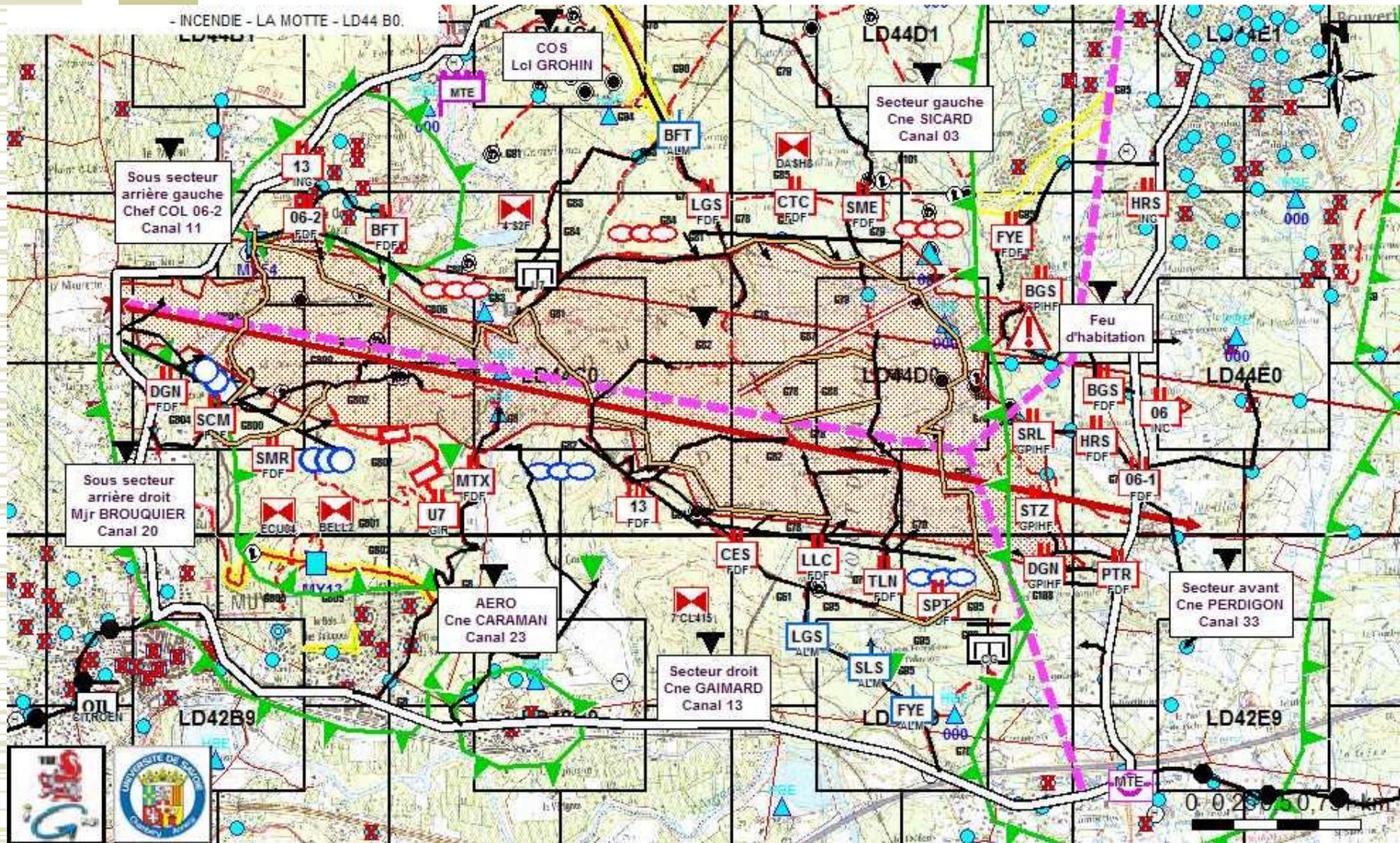
COS : LcL GROHIN
Chef PC : Cdt FARCY
Off anticipation : Cdt PASQUINI
Off action : Cne MAURIN
Off rens : Ltn DOSSETTI
Off moy / log : Adc BIANCHI





SITAC à T'+ 3 h 00

- INCENDIE - LA MOTTE - LD44 B0.



Situation à T'+ 3 h 30

- ◆ La tête de feu a atteint les lotissements de « La Bouverie ».
- ◆ L'action combinée des moyens terrestres et aériens a permis de limiter le développement de l'incendie sur les flancs et de réduire le front de feu.
- ◆ Les GPIHF et les groupes urbains ont permis de limiter les dégâts matériels dans les zones habitées.

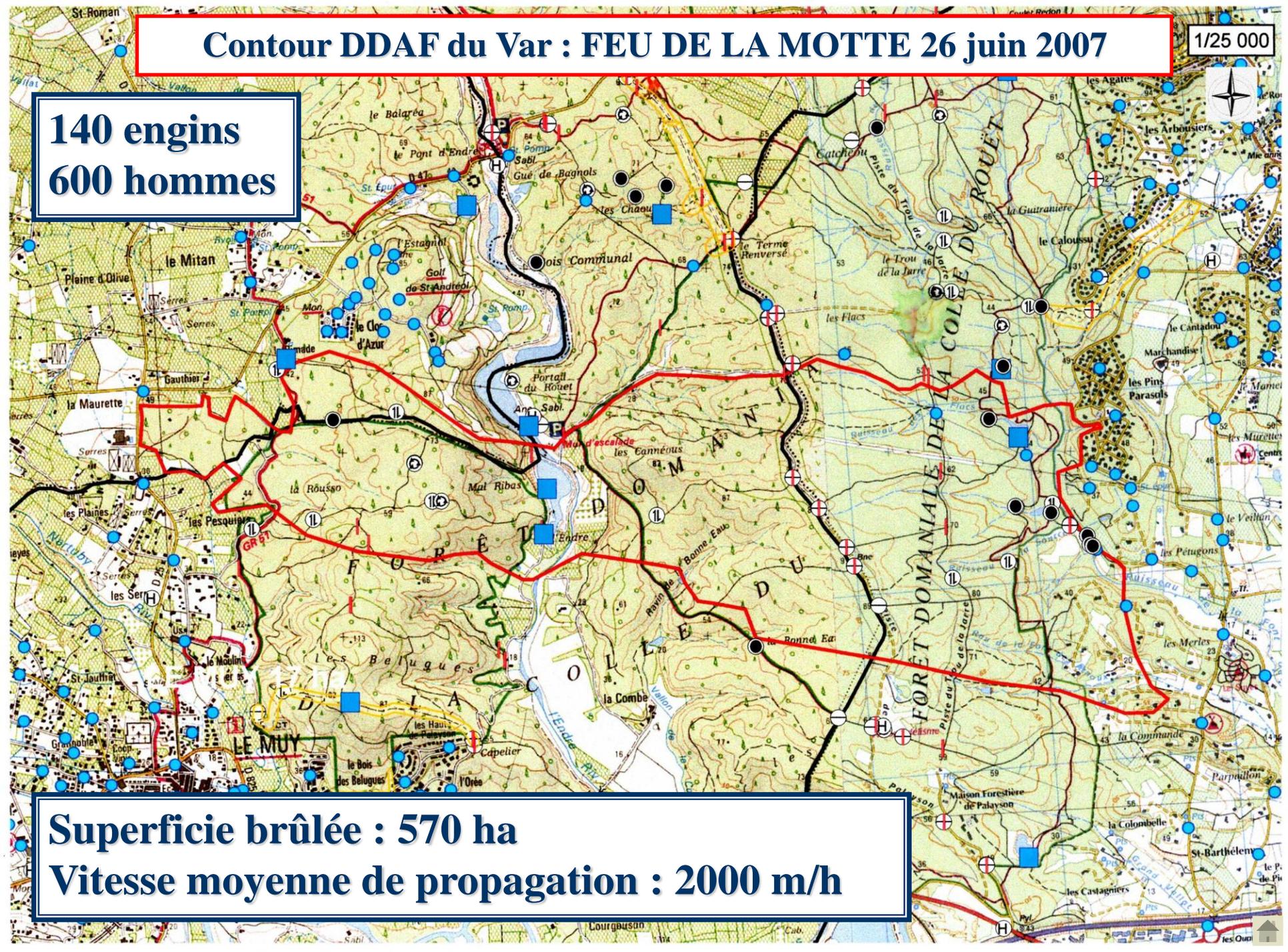


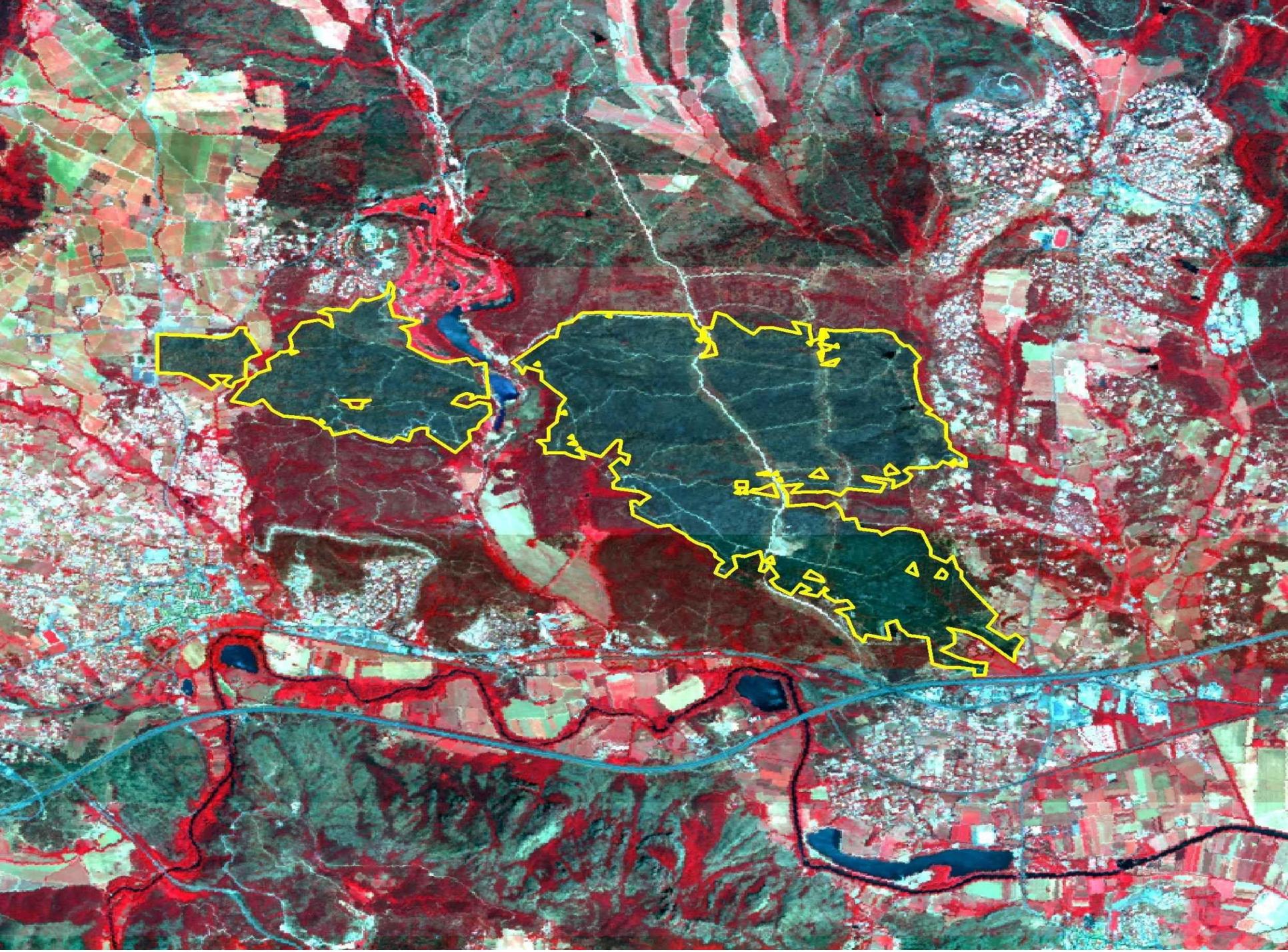
Contour DDAF du Var : FEU DE LA MOTTE 26 juin 2007

1/25 000

140 engins
600 hommes

Superficie brûlée : 570 ha
Vitesse moyenne de propagation : 2000 m/h





Eléments favorables

- Appui aérien massif (8 CL 415, 2 Dash8, 4 S2F, 2 HBE) car aucun autre chantier dans le Sud Est.
- Exercice cadre organisé sur ce site et reconnaissances terrain avant le début de la saison.
- Coordination du COS avec Icare.
- Proximité immédiate de la Baie de Saint-Raphaël.
- Activation rapide du PC 5 fonctions et du groupe de commandement.
- Présence du DOS et des Maires de la Motte, du Muy et de Roquebrune-sur-Argens sur les lieux.
- Activation du Plan Communal de Sauvegarde de Roquebrune-sur-Argens avec information des acteurs par le système « BORA » (alerte SMS).
- Mission « logistique » bien menée par les CCFF.
- Aménagements paysagés autour des villas.



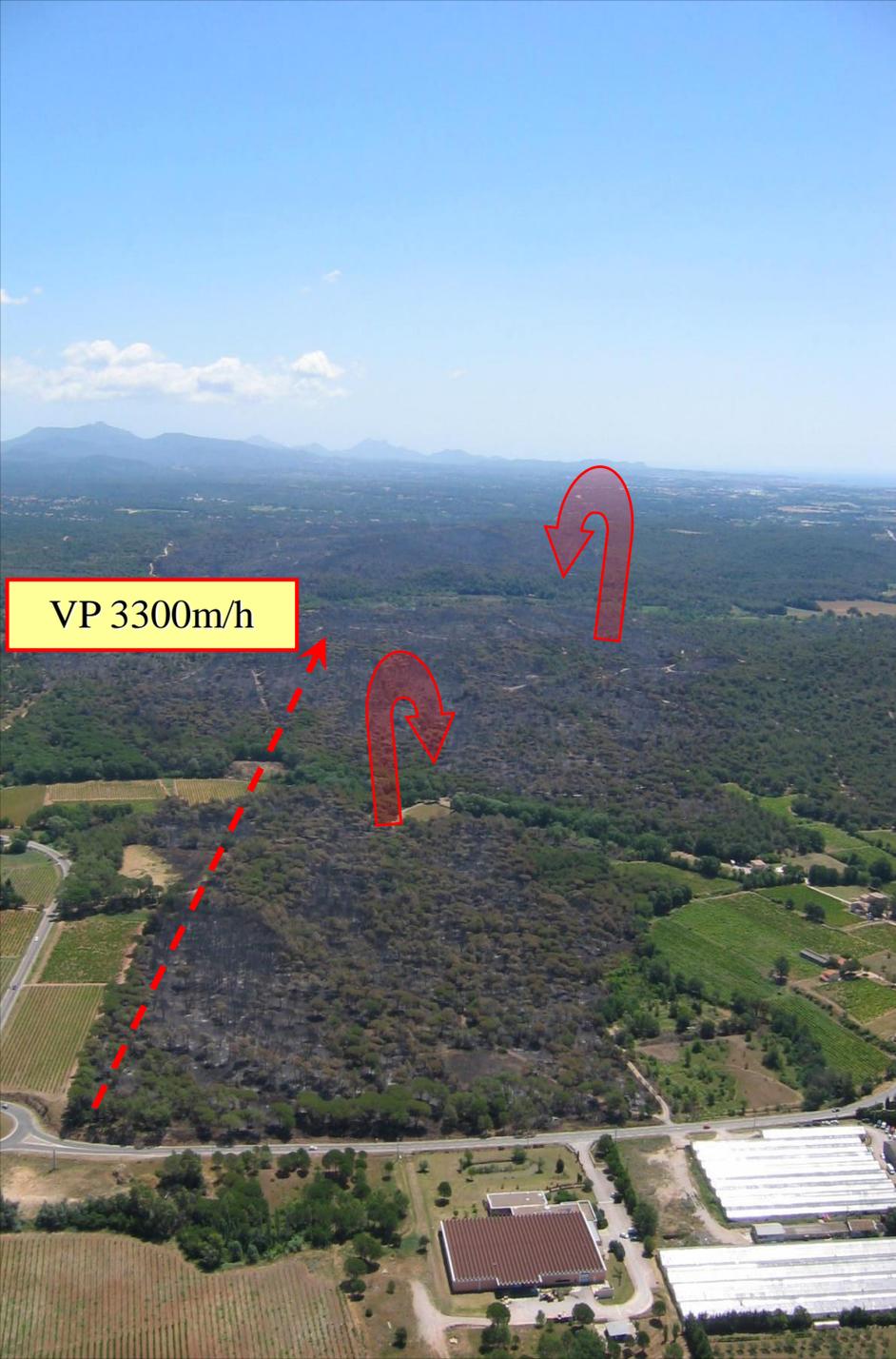
Eléments défavorables

- Température, sécheresse et force du vent
- Ligne THT parallèle au feu
- Situation géographique :
 - Difficulté d'accès sur les flancs
 - Temps de transit longs entre l'avant et l'arrière du feu
 - Type de végétation (résineux, broussailles...)
 - Nombreux points sensibles à l'avant => **évacuation de 2000 personnes** au total des campings « Les Suves », « La Commande », « La Ferme Michel » et « L'Oasis ».



**CINETIQUE
DU
FEU**

Vision globale



VP 3300m/h

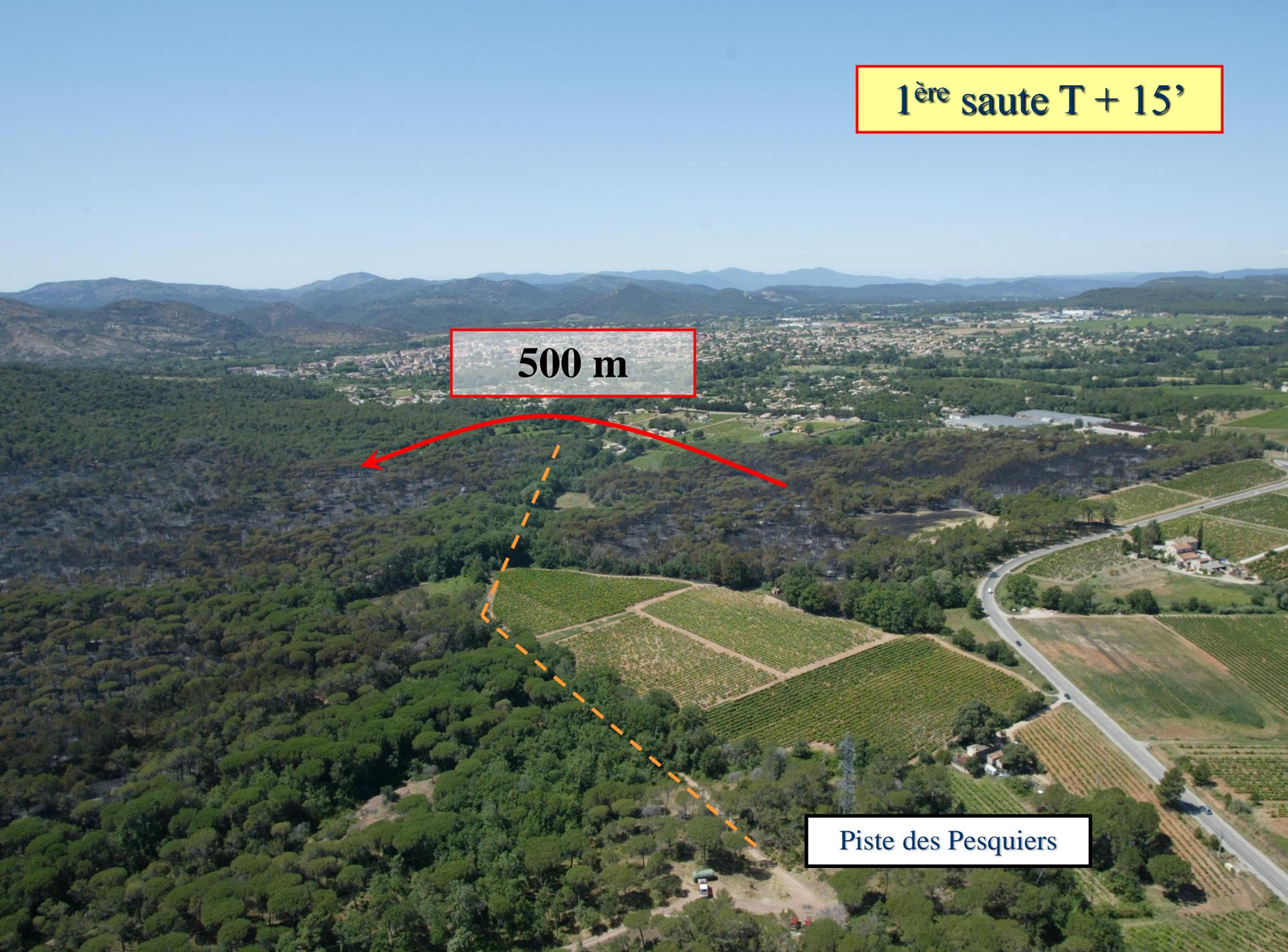
2^{ème} saute

1^{ère} saute

1^{ère} saute T + 15'

500 m

Piste des Pesquiers

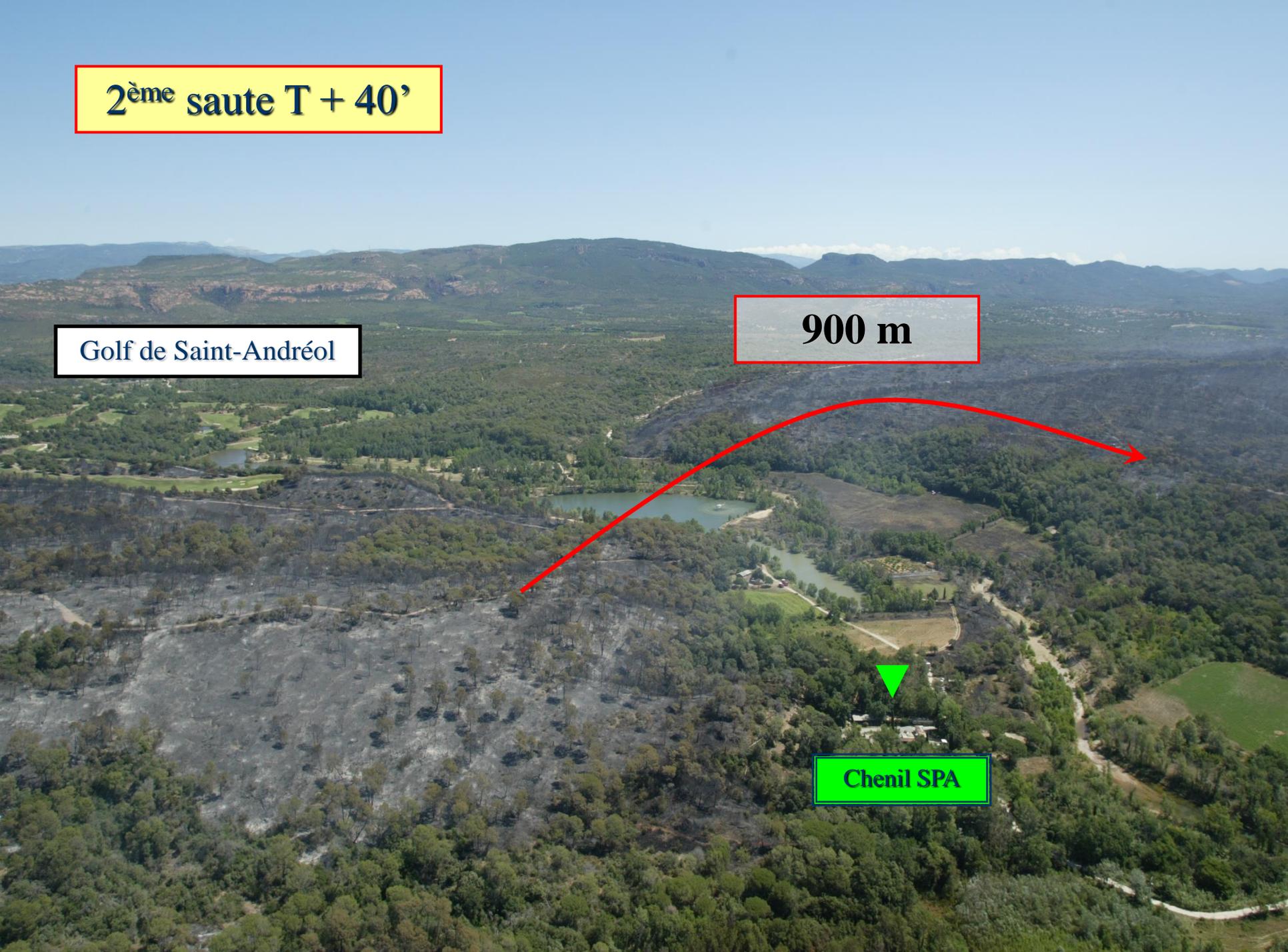


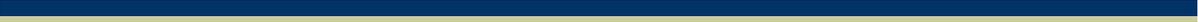
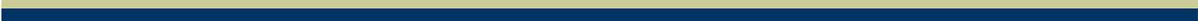
2^{ème} saute T + 40'

Golf de Saint-Andréol

900 m

Chenil SPA





**VISUALISATION
DES
ACTIONS REALISEES**

Largage trackers au niveau de la zone du Golf de Saint-Andréol, flanc gauche



Départ de feu



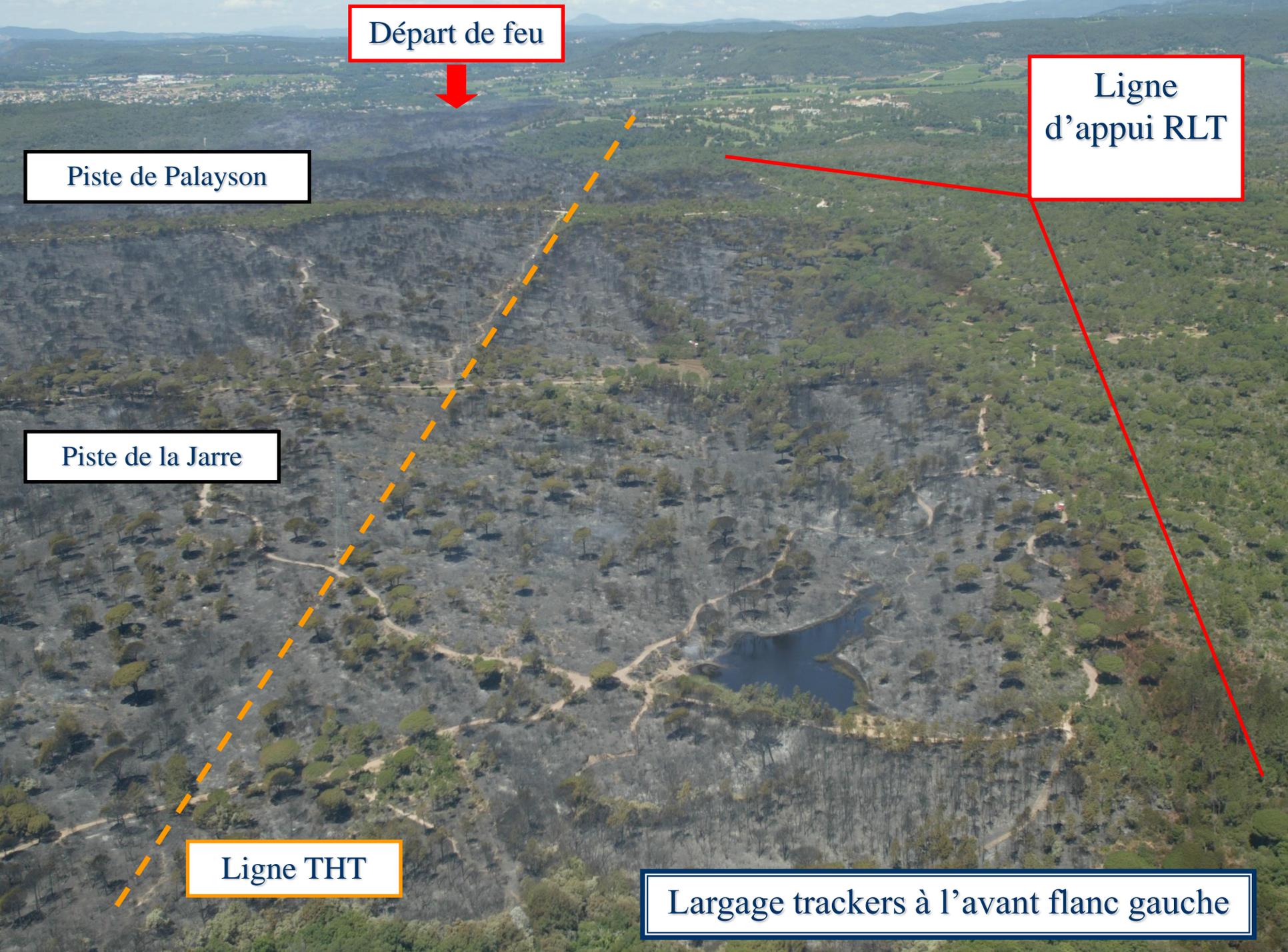
Ligne
d'appui RLT

Piste de Palayson

Piste de la Jarre

Ligne THT

Largage trackers à l'avant flanc gauche

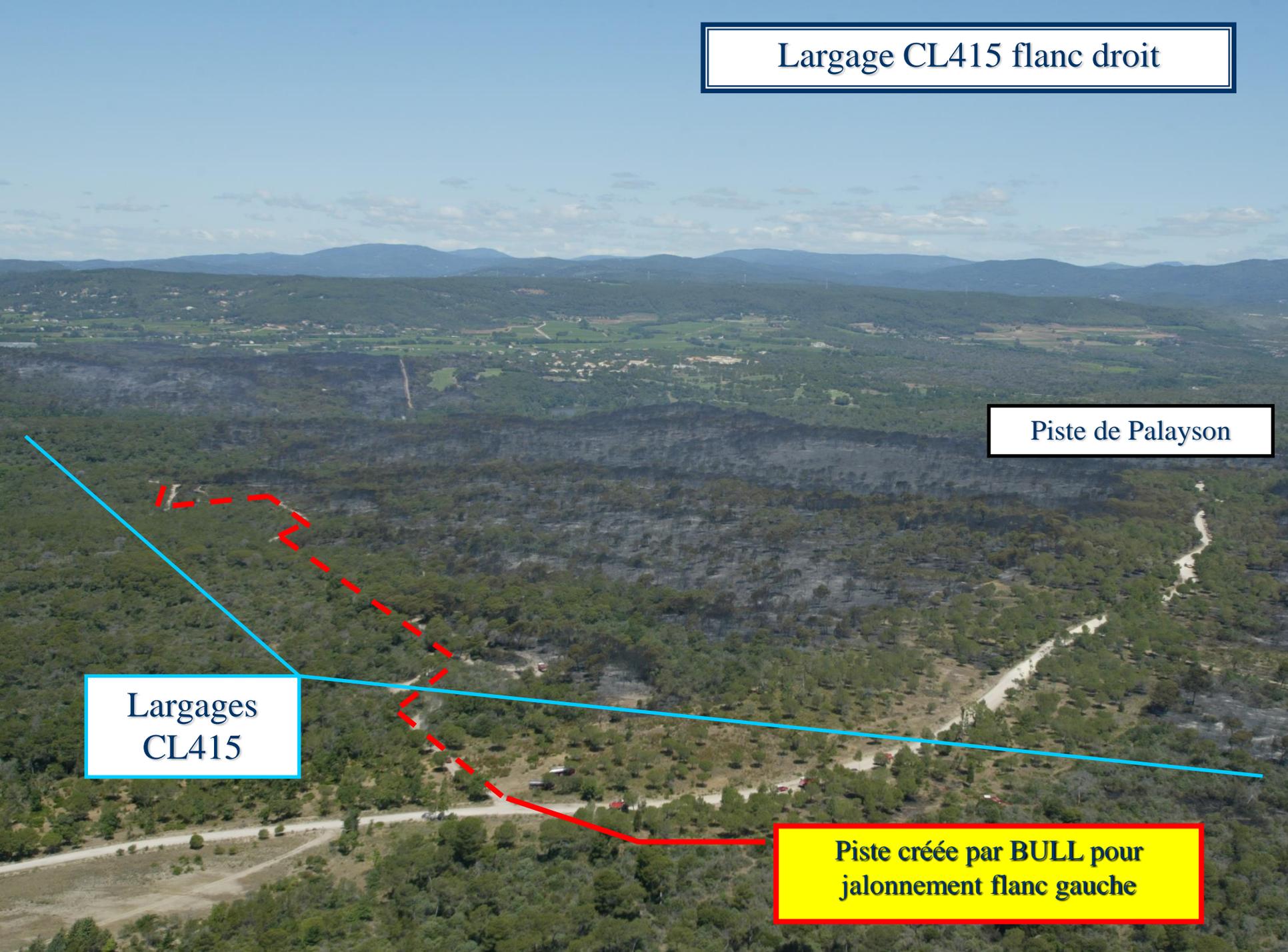


Largage CL415 flanc droit

Piste de Palayson

Largages
CL415

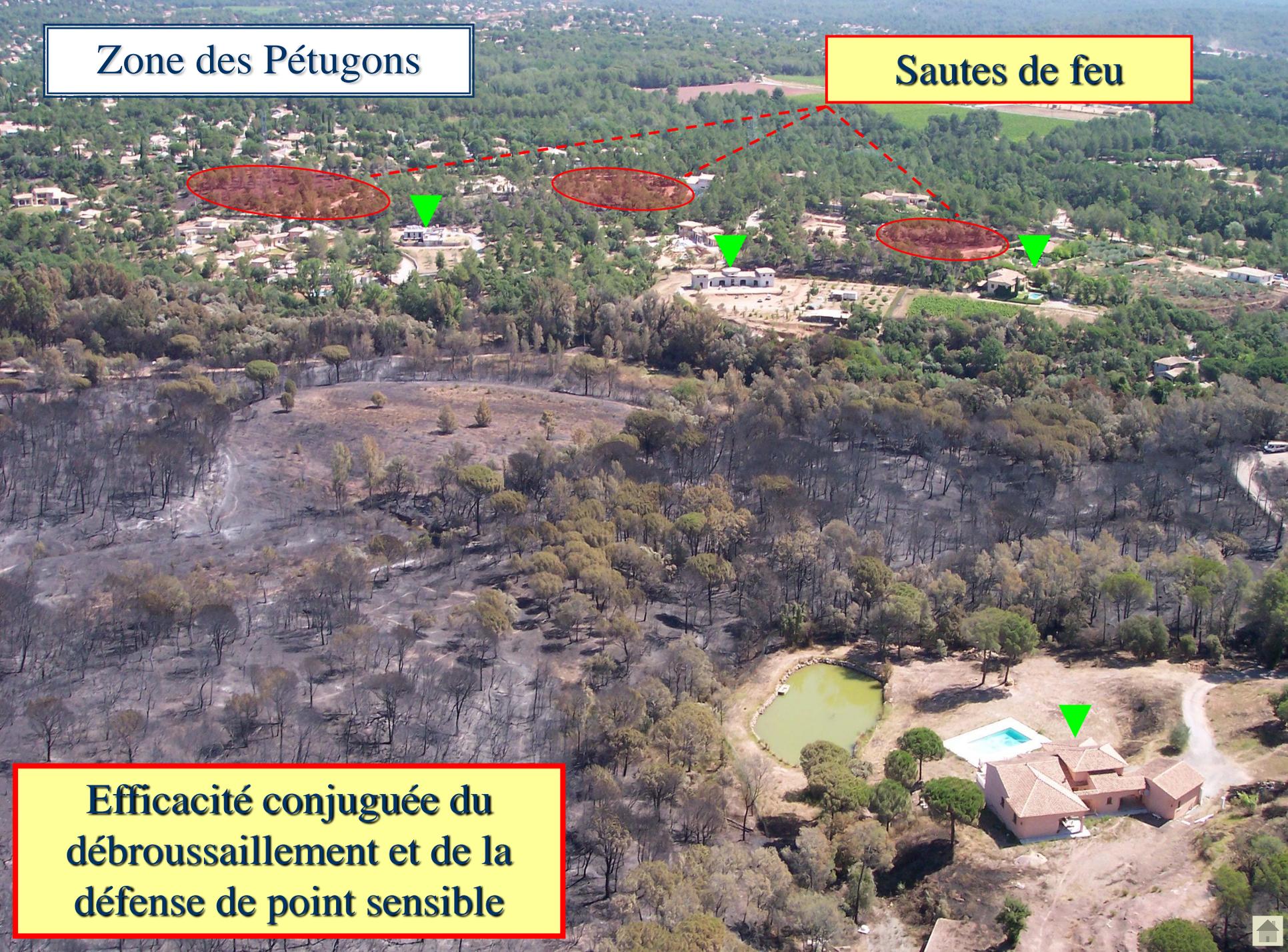
Piste créée par BULL pour
jalonnement flanc gauche



Zone des Pétugons

Sautes de feu

**Efficacité conjuguée du
débroussaillage et de la
défense de point sensible**



Front de feu (1,5Km)

The image shows an aerial view of a landscape with a fire front. A red dashed line indicates the fire front, which is 1.5 km long. The landscape is divided into several areas: 'Les Merles' on the left, 'Les Pétugons' in the center, and 'Lotissement des Pins Parasols' on the right. The foreground is labeled 'Secteur avant'. The background shows rolling hills and a clear blue sky.

Les Merles

Les Pétugons

Lotissement des Pins Parasols

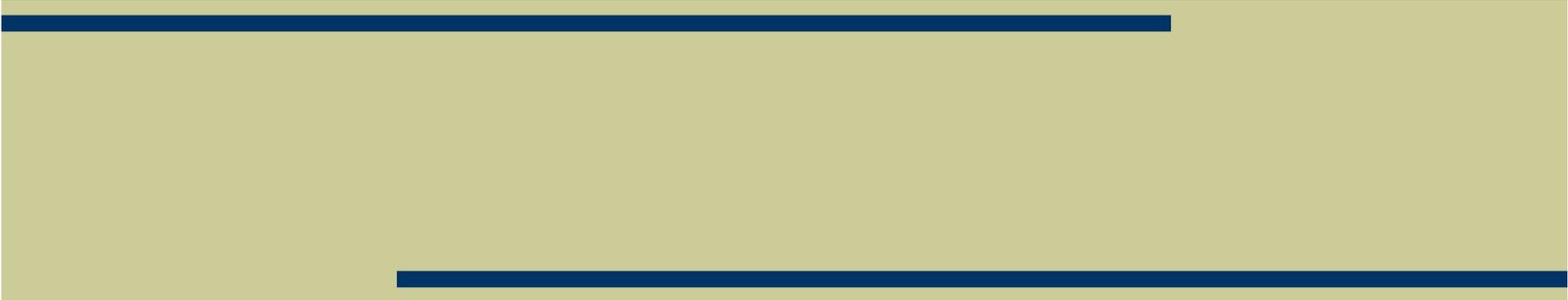
Secteur avant

An aerial photograph of a residential development. A red line traces a path from the top left, across the top, and down the right side, pointing to a yellow box labeled 'Front de feu'. A red oval highlights a central area containing several houses and swimming pools. A red line points from the bottom left to a yellow box labeled 'Feu d'habitation'.

Front de feu

Feu d'habitation

Lotissement des Pins Parasols



EVACUATION DES CAMPINGS



Évacuation du camping « L'Oasis »

Espace « Paquebot », base nature commune de Fréjus



REVUE DE PRESSE



La Motte : 400 ha brûlés 1100 personnes évacuées



Le premier grand incendie de l'été a dévasté hier plus de 400 hectares de végétation entre La Motte et Roquebrune-sur-Argens. 1100 personnes (parfois victimes de malaise) ont été évacuées de quatre campings et plus de 8000 foyers de l'Est-Var ont été privés d'électricité.

LIRE PAGES 2 ET 3

LE BILLET DE Philippe Bouvard

Un médecin à la chambre

La Marianne Mercredi 27 juin 2007

France 33

Incendie. Le premier grand feu de l'été dans le Var avait déjà parcouru plus de 400 hectares hier soir. Il était combattu par 600 pompiers.

Un millier de campeurs évacués à Roquebrune

Environ 600 campeurs tentaient de maîtriser hier soir le premier grand incendie de la saison dans le sud de la France, qui avait parcouru, à l'est du Var, 400 hectares de forêt et entraîné l'évacuation d'un millier de campeurs sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.

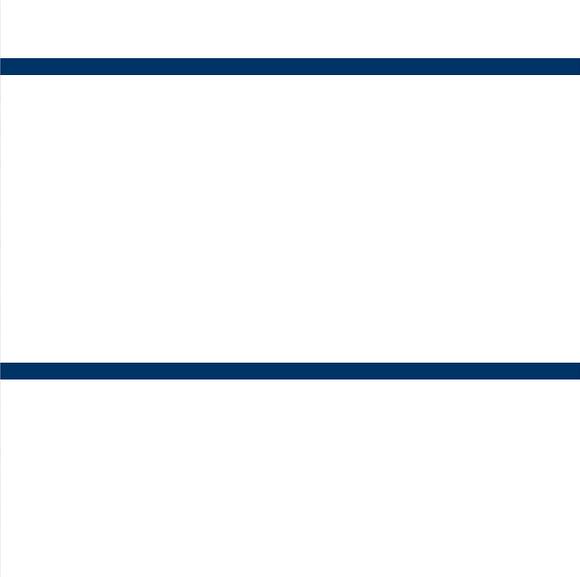
A 23h30, "l'arrêt du feu (était) plus sûr et on peut considérer que les flammes ont été maîtrisées", a déclaré le colonel Eric Martin, directeur des services incendie et de secours du Var. Les sinistrés ont décidé l'évacuation "préventive" de quatre campings situés à Roquebrune-sur-Argens, à quelques kilomètres au nord-est de la commune du May où l'incendie s'est déclenché vers 23h30.

Parallèlement, des touristes déplaçés, dont environ la moitié sont étrangers, notamment allemands et néerlandais, "se sont portés vers d'autres tentes et sont partis", a indiqué Eric Bouchard, directeur général adjoint de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Des SMS d'information sur l'évacuation du site ont été envoyés par le centre de secours de Roquebrune-sur-Argens, qui a été alerté à 23h30 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

Les secours ont commencé à intervenir à 23h45. Les pompiers ont été alertés à 23h50 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

Les secours ont commencé à intervenir à 23h45. Les pompiers ont été alertés à 23h50 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.



En un rien de temps, la nuit s'est abattue sur Roquebrune. Pas de parking, mais beaucoup d'empressement pour la population. « Je ne sais pas si ma maison a brûlé, je ne sais pas ce qu'on a brûlé », confie un résident. (Photo Raphaël Sicuti)

Le chiffre
8 kilomètres c'est la distance parcourue par les flammes depuis leur point de départ à Chabert sur La Motte et jusqu'à l'extrémité ouest des 400 hectares de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

appel à témoin
Tout usager se déplaçant sur le CD 25 entre le May et le rond-point du Général Foch à La Motte, qui seront affectés des commandements suspects entre 23h45 et 01h15, est prié de prendre contact avec le bureau de gendarmerie du May au 04 94 11 83 50.

400 hectares détruits entre La Motte et Roquebrune

INCENDIE Six cents pompiers appuyés par sept Canadair, deux Tracker, et deux Dash 8 ont été mobilisés hier pour combattre le premier grand feu de l'été.

Le premier feu de forêt de l'été a dévasté hier plus de 400 hectares de végétation entre La Motte et Roquebrune-sur-Argens. 1100 personnes (parfois victimes de malaise) ont été évacuées de quatre campings et plus de 8000 foyers de l'Est-Var ont été privés d'électricité.

LE BILLET DE Philippe Bouvard

Un médecin à la chambre

Incendie. Le premier grand feu de l'été dans le Var avait déjà parcouru plus de 400 hectares hier soir. Il était combattu par 600 pompiers.

Un millier de campeurs évacués à Roquebrune

Environ 600 campeurs tentaient de maîtriser hier soir le premier grand incendie de la saison dans le sud de la France, qui avait parcouru, à l'est du Var, 400 hectares de forêt et entraîné l'évacuation d'un millier de campeurs sur la commune de Roquebrune-sur-Argens.

A 23h30, "l'arrêt du feu (était) plus sûr et on peut considérer que les flammes ont été maîtrisées", a déclaré le colonel Eric Martin, directeur des services incendie et de secours du Var. Les sinistrés ont décidé l'évacuation "préventive" de quatre campings situés à Roquebrune-sur-Argens, à quelques kilomètres au nord-est de la commune du May où l'incendie s'est déclenché vers 23h30.

Parallèlement, des touristes déplaçés, dont environ la moitié sont étrangers, notamment allemands et néerlandais, "se sont portés vers d'autres tentes et sont partis", a indiqué Eric Bouchard, directeur général adjoint de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Des SMS d'information sur l'évacuation du site ont été envoyés par le centre de secours de Roquebrune-sur-Argens, qui a été alerté à 23h30 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

Les secours ont commencé à intervenir à 23h45. Les pompiers ont été alertés à 23h50 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

témoignage : et soudain, la nuit et l'angoisse

Juste à l'heure où la nuit vient de tomber sur le quartier du Rhône, un feu s'est déclaré sur un terrain privé. « Ce feu, ça a brûlé », a déclaré un habitant de la commune de Roquebrune-sur-Argens. « C'est un feu de forêt, ça a brûlé », a déclaré un habitant de la commune de Roquebrune-sur-Argens. « C'est un feu de forêt, ça a brûlé », a déclaré un habitant de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

L'insupportable attente
L'attente commence. Insupportable pour tous, surtout ceux dont les maisons sont menacées.

« Ce feu, ça a brûlé »
« C'est un feu de forêt, ça a brûlé », a déclaré un habitant de la commune de Roquebrune-sur-Argens. « C'est un feu de forêt, ça a brûlé », a déclaré un habitant de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

La RN 7 coupée
La route qui conduit de Roquebrune-sur-Argens à La Motte est maintenue ouverte, mais les véhicules sont interdits de circuler sur la route.



En un rien de temps, la nuit s'est abattue sur Roquebrune. Pas de parking, mais beaucoup d'empressement pour la population. « Je ne sais pas si ma maison a brûlé, je ne sais pas ce qu'on a brûlé », confie un résident. (Photo Raphaël Sicuti)

La réaction des maires

Le maire de La Motte, Jean-Marie Del Gallo, a déclaré que la commune de Roquebrune-sur-Argens est en état de catastrophe naturelle.

Le chiffre
8 kilomètres c'est la distance parcourue par les flammes depuis leur point de départ à Chabert sur La Motte et jusqu'à l'extrémité ouest des 400 hectares de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

appel à témoin
Tout usager se déplaçant sur le CD 25 entre le May et le rond-point du Général Foch à La Motte, qui seront affectés des commandements suspects entre 23h45 et 01h15, est prié de prendre contact avec le bureau de gendarmerie du May au 04 94 11 83 50.

Prix littéraire 2007

des lycéens et apprentis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Notre région forte

Les lauréats du Prix littéraire des lycéens et des apprentis 2007 sont : Catherine Remy - Sœur Anne, (Carnegie Collège Vaucluse)

80 000 foyers sans électricité

Plus de 80 000 foyers sont privés d'électricité dans le Var, en raison de l'incendie de la nuit dernière.

Le chiffre
8 kilomètres c'est la distance parcourue par les flammes depuis leur point de départ à Chabert sur La Motte et jusqu'à l'extrémité ouest des 400 hectares de la commune de Roquebrune-sur-Argens.

appel à témoin
Tout usager se déplaçant sur le CD 25 entre le May et le rond-point du Général Foch à La Motte, qui seront affectés des commandements suspects entre 23h45 et 01h15, est prié de prendre contact avec le bureau de gendarmerie du May au 04 94 11 83 50.

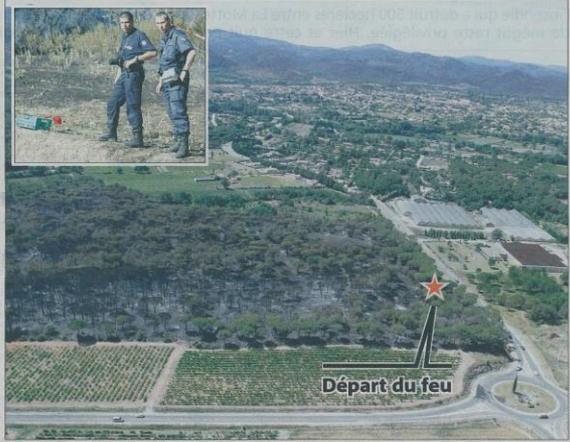
plus de mille personnes évacuées

Plus de mille personnes ont été évacuées hier soir de quatre campings situés à Roquebrune-sur-Argens, à quelques kilomètres au nord-est de la commune du May où l'incendie s'est déclenché vers 23h30.

Les secours ont commencé à intervenir à 23h45. Les pompiers ont été alertés à 23h50 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

Les secours ont commencé à intervenir à 23h45. Les pompiers ont été alertés à 23h50 par un voisin qui a vu des flammes dans le ciel.

Incendie de La Motte : qui a jeté le mégot ?



La reconstitution organisée au lendemain de l'incendie qui a détruit 500 hectares entre La Motte, Le Muy et Roquebrune, accrédite la thèse d'un jet de mégot depuis la route. L'auteur du mégot, volontaire ou pas, risque cinq ans de prison.

LE MILLET DE Philippe Bouvard

Le procureur de la République, Michel Raffin, était ferme hier matin. « L'explosion du jet de mégot qui a entraîné la suite de l'incendie », a-t-il déclaré, « est une faute grave et constitue un délit ». La reconstitution, qui a été déclinée mardi soir, regroupe les lieux présents au départ du feu, à proximité du cadastre. Cette reconstitution a pu déterminer qu'il s'agit d'un jet de mégot qui a entraîné à 6,56 m ou 7 m du bitume (sur une zone d'arrêt d'un mètre). Selon toute vraisemblance, l'objet incriminé se trouvait dans un profilé fonte (ou autre matière, au bord et sur certains points de son flanc), ou, de nombreux mégots anciens, pour retrouver dans le champ de l'arrière-cour. L'identification thermique effectuée dans le sens de la Motte-Collin, vers le défilé d'un litige. On peut aussi imaginer l'acte volontaire d'une personne qui serait devenue ébriérée et aurait jeté une cigarette allumée par-dessus le bord. Les enquêteurs, pour déterminer l'origine de l'incendie, ont pu constater que le mégot était allumé et qu'il avait été jeté par-dessus le bord. Les enquêteurs, pour déterminer l'origine de l'incendie, ont pu constater que le mégot était allumé et qu'il avait été jeté par-dessus le bord.

« Une maison avec une mezzanine, deux à trois étages, deux angles. » Et le jardin, ne peut même plus la regarder. Hier, sa villa, située en bordure du lotissement des Pini Paradisi, dans le quartier de la Bouverie, a été détruite par un incendie. Seuls quatre mètres de charbonne prélevés dans la halle des charbons, lorsque le feu a sauté, le flammes les haies du jardin, détruisant un colporteur, le circuit électrique, la veranda et renversant le bûche qui couvrait la grille. Depuis, la végétation est privée d'eau et détrempée. Seul le bûche, elle a été brûlée. « Nous avons installé des panneaux solaires et un système de chauffage par rayonnement au sol », dit-il. « C'est un projet de 170 à 180 m². Mais ce qui nous a fait réfléchir, c'est de nous faire construire un bâtiment en bois, jusqu'à 17000, elle peut

La tension était élevée. L'appareil hier au PC des sapeurs-pompiers, installé au point de l'entrée, sur la commune du Muy. Comme à l'incendie, parti la veille au soir en bordure de la D225 avant de ravager 500 hectares sur Le Muy. La halle et Roquebrune-sur-Argens et d'être circonscrit dans la nuit, pouvait rentrer à Chasse-Instant. « Le feu a pu être stoppé en raison de l'isolement des Pini Paradisi à Roquebrune en grande partie grâce aux travaux de défroncement, qui ont permis d'effectuer des opérations de défroncement », explique le lieutenant-colonel Eric Groban.

Les lieux sous haute surveillance
L'insécurité demeurait bien, le massif de l'Estérel avait été classé en risque « très sévère » au plan ALARM, contre « sévère » à la veille. Décision a donc été prise de concentrer sur place toute la journée l'ensemble d'un dispositif de 600 pompiers, 25 groupes de sapeurs-pompiers et deux engins venant de tout le Var, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence, des Alpes de Hautes-Alpes, du Gard et du Vaucluse. Ces effectifs au sol ont été qualifiés par les sapeurs-pompiers de « moyens aéroportés », portés sur hélicoptères, bombardiers d'eau, alors que les Canadair se tenaient prêts à intervenir depuis leur base de Marignane, et qu'un gouat aérien était assuré sur tout le territoire varois par deux Traciker et un Dash. Cette mobilisation de moyens aéroportés, portés sur hélicoptères, bombardiers d'eau, alors que les Canadair se tenaient prêts à intervenir depuis leur base de Marignane, et qu'un gouat aérien était assuré sur tout le territoire varois par deux Traciker et un Dash.

« Une grande source, s'il avait fallu, on aurait descendu ». Il raconte comment le voisin s'est tenu au bord du parc pour attendre les secours. De leur côté, les pompiers ont travaillé pendant 20 heures, en ne se reposant que quelques heures. Mais ils sont passés par les lieux de l'incendie, et ont pu constater que le feu avait été éteint par un coup de feu. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il.

appel à témoin
Tout usager se déplaçant sur la D225 entre Le Muy et le rond-point du Général Fredericks à La Motte, qui aura eu des comportements suspects entre 15h et 16h 15 mardi 26 juin, est prié de prendre contact avec la brigade de gendarmerie du Muy au 04 98 11 83 00.

La Motte : l'incendiaire a été possible de cinq ans de prison

ENQUÊTE Après l'incendie qui a détruit 500 hectares entre La Motte, Le Muy et Roquebrune, l'hypothèse d'un jet de mégot reste privilégiée. Hier et cette nuit encore, les pompiers ont veillé



Les flammes ont parcouru 500 hectares entre La Motte, Le Muy et jusqu'au hameau roquebrunois de la Bouverie. « L'explosion du jet de mégot a été la cause de l'incendie », a-t-il déclaré, « est une faute grave et constitue un délit ».

témoignages : les habitants de la Bouverie ont eu chaud

« Une maison avec une mezzanine, deux à trois étages, deux angles. » Et le jardin, ne peut même plus la regarder. Hier, sa villa, située en bordure du lotissement des Pini Paradisi, dans le quartier de la Bouverie, a été détruite par un incendie. Seuls quatre mètres de charbonne prélevés dans la halle des charbons, lorsque le feu a sauté, le flammes les haies du jardin, détruisant un colporteur, le circuit électrique, la veranda et renversant le bûche qui couvrait la grille. Depuis, la végétation est privée d'eau et détrempée. Seul le bûche, elle a été brûlée. « Nous avons installé des panneaux solaires et un système de chauffage par rayonnement au sol », dit-il. « C'est un projet de 170 à 180 m². Mais ce qui nous a fait réfléchir, c'est de nous faire construire un bâtiment en bois, jusqu'à 17000, elle peut

var infos

■ incendie de la motte

Près de 200 pompiers sont restés mobilisés cette nuit



« Une grande source, s'il avait fallu, on aurait descendu ». Il raconte comment le voisin s'est tenu au bord du parc pour attendre les secours. De leur côté, les pompiers ont travaillé pendant 20 heures, en ne se reposant que quelques heures. Mais ils sont passés par les lieux de l'incendie, et ont pu constater que le feu avait été éteint par un coup de feu. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il.

Sim : « les voisins ont défoncé la clôture pour venir nous aider »

« Une grande source, s'il avait fallu, on aurait descendu ». Il raconte comment le voisin s'est tenu au bord du parc pour attendre les secours. De leur côté, les pompiers ont travaillé pendant 20 heures, en ne se reposant que quelques heures. Mais ils sont passés par les lieux de l'incendie, et ont pu constater que le feu avait été éteint par un coup de feu. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il.

animaux : un refuge évacué

« Une grande source, s'il avait fallu, on aurait descendu ». Il raconte comment le voisin s'est tenu au bord du parc pour attendre les secours. De leur côté, les pompiers ont travaillé pendant 20 heures, en ne se reposant que quelques heures. Mais ils sont passés par les lieux de l'incendie, et ont pu constater que le feu avait été éteint par un coup de feu. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il.



« Une grande source, s'il avait fallu, on aurait descendu ». Il raconte comment le voisin s'est tenu au bord du parc pour attendre les secours. De leur côté, les pompiers ont travaillé pendant 20 heures, en ne se reposant que quelques heures. Mais ils sont passés par les lieux de l'incendie, et ont pu constater que le feu avait été éteint par un coup de feu. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il. « C'est un fait, on ne peut pas aller en arrière », dit-il.

Remerciements pour la réalisation du document...



Var Matin pour le crédit photographique

